



Assemblée générale

Distr. générale
13 février 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 167 de l'ordre du jour

Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité

Budget du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	6
A. Vue d'ensemble	6
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui à la Mission	6
C. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	14
D. Partenariats et coordination de l'équipe de pays	15
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	15
II. Ressources financières	33
A. Vue d'ensemble	33
B. Gains d'efficacité	34
C. Taux de vacance de postes	34
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	35
E. Formation	35
F. Services de détection des mines et de déminage	37
G. Centre de services régional d'Entebbe : ressources financières	37

* Nouveau tirage pour raisons techniques (21 avril 2015).

15-00397* (F) 210415 210415



Merci de recycler 



III.	Analyse des variations	38
IV.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	43
V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	44
Annexes		
I.	Définitions	45
II.	Organigrammes	47

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (exercice 2015/16), dont le montant s'élève à 525 377 700 100 dollars.

Dans le cadre de ses opérations conjointes avec l'armée nationale somalienne, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a renforcé, sa présence dans le sud et dans le centre de la Somalie, élargissant la zone placée sous le contrôle du Gouvernement fédéral. Pendant l'exercice 2015/16, l'AMISOM devrait entrer dans une phase de stabilisation au cours de laquelle elle renforcera sa présence sur le terrain grâce à un réseau en étoile. L'élargissement des zones couvertes par l'AMISOM et l'armée nationale signifie que le Bureau d'appui doit étendre progressivement ses activités à l'extérieur de Mogadiscio, dans les centres d'opérations de secteur et les centres d'entreposage de conteneurs.

Le budget de l'exercice 2015/16 est en augmentation de 7,2 % (35 409 600 dollars) par rapport au budget approuvé pour l'exercice 2014/15. Les crédits demandés au titre des militaires et du personnel de police progressent de 4 479 300 dollars (soit 4 %), principalement du fait de la hausse des crédits demandés au titre du transport des rations, en raison de l'augmentation du nombre de zones d'intervention de l'AMISOM qui se déploie dans de nouveaux sites du théâtre des opérations, et de la hausse des crédits demandés au titre du matériel appartenant aux contingents (matériel majeur).

Les crédits demandés au titre du personnel civil sont en augmentation de 3 292 900 dollars (soit 6,1 %), principalement du fait de la prise en compte du coût estimatif sur 12 mois de 26 postes et 2 emplois de temporaire qui ont été créés pendant l'exercice 2014/15 et n'avaient été prévus au budget que pendant les six premiers mois de cet exercice; de l'augmentation nette de 6 postes et 2 emplois de temporaire; et de l'augmentation des dépenses communes de personnel. Les prévisions concernant les dépenses opérationnelles sont supérieures de 27 637 400 dollars (soit 8,6 %) au montant approuvé pour le budget 2014/15, essentiellement en raison d'une augmentation du nombre de sites dans lesquels l'UNSOA fournit un appui à l'AMISOM, et du déploiement proposé de deux aéronefs supplémentaires devant être partagés entre l'UNSOA (40 %), la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) (30 %) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) (30 %), et d'un avion-cargo devant être partagé entre l'UNSOA (70 %) et la MINUSCA (30 %) et utilisé pour le contrôle des mouvements.

Le budget prévoit le déploiement des effectifs suivants : 21 586 militaires, 120 policiers de l'AMISOM, 420 membres d'unités de police constituées de l'AMISOM, 279 membres du personnel recruté sur le plan international, dont 3 occupant des emplois de temporaire, 200 membres du personnel recruté sur le plan national et 18 Volontaires des Nations Unies.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2015/16 et l'objectif du Bureau d'appui est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats établis pour la composante appui, à laquelle les effectifs de l'UNSOA ont été assignés.

Ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses ^a (2013/14)	Montant alloué ^a (2014/15)	Dépenses prévues (2015/16)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	86 255,8	113 298,2	117 777,5	4 479,3	4,0
Personnel civil	49 042,6	54 114,2	57 407,1	3 292,9	6,1
Dépenses opérationnelles	301 650,9	322 555,7	350 193,1	27 637,4	8,6
Montant brut	436 949,4	489 968,1	525 382,6	35 414,5	7,2
Recettes provenant des contributions du personnel	4 246,0	4 486,1	4 785,1	299,0	6,7
Montant net	432 703,3	485 482,0	520 592,6	35 110,6	7,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	436 949,4		525 377,7	35 409,6	7,2

^a Compte tenu du transfert des dépenses afférentes au soutien logistique autonome du personnel en tenue de la catégorie des dépenses opérationnelles à celle des dépenses relatives aux militaires et au personnel de police.

Ressources humaines^a

	Observateurs militaires	Contingents	Police de l'AMISOM	Unités de police constituées de l'AMISOM	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national ^b	Emplois de temporaire ^c	Volontaires des Nations Unies	Total
Personnel militaire									
Effectif approuvé 2014/15	–	21 586	260	280	–	–	–	–	22 126
Effectif proposé 2015/16	–	21 586	120	420	–	–	–	–	22 126
Variation nette	–	–	(140)	140	–	–	–	–	–
Composantes									
Appui logistique (Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM)									
Effectif approuvé 2014/15	–	–	–	–	273	188	2	17	480
Effectif proposé 2015/16	–	–	–	–	274	189	3	18	484
Centre de services régional d'Entebbe									
Effectif approuvé 2014/15	–	–	–	–	6	3	–	–	9
Effectif proposé 2015/16	–	–	–	–	2	11	–	–	13

Total									
Effectif approuvé 2014/15	–	–	–	–	279	191	2	17	489
Effectif proposé 2015/16	–	–	–	–	276	200	3	18	497
Variation nette	–	–	–	–	(3)	9	1	1	8

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé/proposé.

^b Administrateurs et agents des services généraux.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Le mandat du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1863 (2009). Celui-ci l'a prorogé dernièrement jusqu'au 30 novembre 2015, dans sa résolution 2182 (2014).
2. Le Bureau d'appui a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général consistant à continuer de fournir le dispositif de soutien logistique à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) établi en application de la résolution 1863 (2009) du Conseil et élargi en application de ses résolutions 2010 (2011), 2036 (2012), 2073 (2012), 2093 (2013), 2124 (2013) et 2182 (2014).
3. Dans le cadre de cet objectif général, le Bureau d'appui contribuera à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice budgétaire en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après concernant la composante appui, dont les attributions procèdent du mandat de l'UNSOA.
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat du Bureau d'appui, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs du Bureau ont été assignés à la composante appui. La variation des effectifs par rapport au budget 2013/14 est analysée au niveau de cette composante.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui à la Mission

5. Dans le cadre de ses opérations conjointes avec l'armée nationale somalienne, l'AMISOM a renforcé sa présence dans le sud et le centre de la Somalie, élargissant la zone placée sous le contrôle du Gouvernement fédéral. La Mission a efficacement renforcé sa présence dans les centres d'opérations de secteur construits pendant l'exercice précédent sous la forme d'un réseau en étoile. Le Bureau d'appui fournit un soutien logistique à l'AMISOM et à l'armée nationale à partir de son quartier général à Nairobi et de sa base de soutien logistique principale à Mogadiscio ainsi qu'à partir des bureaux et bases de Nairobi et Mombasa (Kenya) et des centres d'appui situés dans les secteurs couverts par l'AMISOM en Somalie. Les effectifs de plus en plus nombreux de l'UNSOA en Somalie se concentrent sur la gestion de l'exécution et des aspects tactiques des activités tandis que ceux basés à Nairobi gèrent plus particulièrement les politiques, la gestion financière, la planification stratégique, les fonctions administratives et les services de gestion.
6. Dans sa résolution 2102 (2013), le Conseil de sécurité a créé la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), qui a son quartier général à Mogadiscio et des bureaux régionaux dans l'ensemble du pays. Les effectifs de la MANUSOM ont triplé depuis sa création. Elle partage les locaux du Bureau d'appui à Mogadiscio, Baidoa et Kismayo et a aussi des bureaux de liaison à Hargeisa et Garowe. Sous l'égide de l'UNSOA, la Mission devrait établir son quartier général à l'extérieur de l'aéroport International de Mogadiscio, dans un complexe de bureaux sécurisé (la « Villa Nabad ») et mettre en place un nouveau bureau à Beledweyne, pendant la période restant à courir de l'exercice 2014/15. L'UNSOA continue

d'offrir à son quartier général ainsi qu'à tous ses bureaux régionaux un appui sous forme de services administratifs, financiers et techniques à la mission.

7. Globalement, le Bureau d'appui exécute son mandat avec succès, principalement grâce à l'intégration des éléments d'appui entre les partenaires. Son personnel et celui de l'AMISOM gèrent et exploitent conjointement la Base de soutien logistique de Mogadiscio; l'aérogare commun de Mogadiscio et les opérations aériennes; les services d'assistance et d'appui spécialisés dans les communications et l'informatique; les services de transport, dont le Groupe des transports lourds de l'AMISOM; les transports de passagers et de fret; et le Centre commun d'opérations d'appui. Ces entités communes et intégrées garantissent une plus grande transparence et la fourniture d'informations communes à l'AMISOM et au Bureau d'appui, et permettent ainsi une planification plus efficace et une meilleure utilisation des ressources.

8. L'AMISOM a étendu sa zone d'opérations dans le sud et le centre de la Somalie dans le cadre de ses opérations conjointes avec l'armée nationale somalienne pendant les exercices 2012/13 et 2013/14, tirant parti de son renforcement après l'augmentation des effectifs militaires autorisée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2124 (2013). Conformément au concept d'opérations de l'AMISOM, le Bureau d'appui a renforcé la capacité des centres de secteur modifiés de l'AMISOM situés aux alentours des sites qui accueillent des bataillons et des compagnies à Kismayo, Baidoa, Beledweyne, Dhobley et Mahaday. Les centres de secteur sont approvisionnés par différents moyens, essentiellement par fret maritime jusqu'à Mogadiscio, Kismayo et Mombasa et ensuite par voie aérienne et terrestre, selon les conditions de sécurité, le calendrier, et le bien transporté. Le centre d'opérations du secteur 2 à Dhobley est principalement approvisionné à partir de Mombasa, au Kenya, par voie terrestre, le transport étant assuré directement par les fournisseurs ou par des camions affrétés par l'UNSOA. Au cours de l'exercice 2013/14, on a continué de mobiliser des moyens aériens commerciaux à défaut de moyens de transports terrestres sécurisés. L'arrivée d'hélicoptères de type militaire à la fin de l'exercice 2014/15 devrait permettre aux convois de se rendre dans les centres de secteur sous la protection d'hélicoptères militaires. Cela facilitera l'accès aux secteurs par voie terrestre et permettra la réalisation de progrès dans leurs activités de génie.

9. L'un des objectifs prioritaires pour l'exercice 2015/16 sera l'achèvement de la construction de nouveaux centres de secteur à Jowhar et à Mahaday (secteur 5) et à Kismayo (secteur 6), et de la plateforme aérienne de Baledogle (secteur 2) pour permettre aux filières de ravitaillement d'approvisionner les forces tactiques mobiles de l'AMISOM. La finalisation de ces projets de construction contribuera à la stabilisation de la région, jetant les bases nécessaires pour la tenue d'un référendum sur la constitution provisoire prévu en 2015 et la tenue d'élections en 2016. Toutefois, étant donné que la date et les modalités de ces manifestations nationales n'ont pas encore fait l'objet d'un accord, les dépenses qui pourraient s'avérer nécessaires pour ces événements ne sont pas inscrites dans le présent projet de budget. En outre, une nouvelle base de soutien logistique sera mise en place à l'aéroport international de Mombasa.

10. La sécurité du personnel du Bureau d'appui, y compris lors de ses déplacements, restera prioritaire pendant l'exercice, compte tenu en particulier des

attaques perpétrées en 2013 contre l'équipe de pays des Nations Unies à Mogadiscio et un centre commercial de Nairobi.

11. Après approbation du Comité de supervision des projets stratégiques en juin 2014, une équipe multidisciplinaire a été créée pour mettre au point une stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement et améliorer ainsi les méthodes de travail. Pendant l'exercice 2014/15, le Bureau d'appui a commencé, dans le cadre de la stratégie globale d'appui aux missions, à dresser un bilan et à restructurer la chaîne d'approvisionnement en se concentrant dans un premier temps sur les premières étapes de la chaîne, qui comprennent les phases de planification et la recherche de marchés (demande). Pendant l'exercice 2015/16, il élargira la portée du bilan et de la restructuration aux dernières étapes de la chaîne d'approvisionnement, qui comprennent les logistiques d'entrée et de sortie, le transport et l'entreposage (acquisition), ce qui devrait améliorer l'efficacité.

12. Parallèlement à l'accroissement de ses activités dans les régions, le Bureau d'appui s'efforcera de renforcer la gestion, l'application du principe de diligence raisonnable et l'assurance de la qualité des services fournis par l'intermédiaire de prestataires extérieurs, en particulier dans les centres de secteur. L'UNSOA mesurera les progrès accomplis dans tous ses domaines d'appui conformément aux besoins établis de ses clients, méthode que la mission a commencé à appliquer au cours de l'exercice 2014/15. Les retards dans l'exécution des travaux de construction liés à l'insécurité des routes ont empêché par le passé l'UNSOA d'assurer normalement ses services comme prévu. L'arrivée d'hélicoptères de type militaire devrait permettre à l'AMISOM de renforcer la sécurité des convois de transport terrestre, ce qui ferait progresser les travaux de construction dans les régions et limiterait l'usure des véhicules.

13. Le Bureau d'appui continuera d'exécuter le mandat qui lui a été confié, de fournir des services sur le terrain suivant un ensemble de modalités se caractérisant par la mobilité du personnel, des fournisseurs extérieurs et des soldats de l'AMISOM. Le recours à des fournisseurs extérieurs devrait augmenter à mesure que l'UNSOA élargit son champ d'action territorial dans les six centres de secteur afin de fournir un appui étroit aux principales composantes de l'AMISOM. La composante civile de l'UNSOA mettra l'accent sur les demandes de biens et de services, la gestion, la diligence raisonnable et l'assurance de la qualité des fournisseurs extérieurs.

14. Pendant l'exercice 2015/16, l'AMISOM devrait entrer dans une phase de stabilisation au cours de laquelle elle renforcera sa présence sur le terrain grâce à un réseau en étoile. L'élargissement des zones couvertes par l'AMISOM et l'armée nationale somalienne implique que le Bureau d'appui étende progressivement ses activités à l'extérieur de Mogadiscio, dans les centres de secteur et les centres d'entreposage de conteneurs. Le réapprovisionnement des sites de l'AMISOM continuera de prendre du temps et de présenter des risques, notamment s'il se fait par la route, ce qui obligera la Mission à continuer de faire appel à de nombreux soldats du front pour s'assurer que les voies d'approvisionnement restent ouvertes, et l'UNSOA à continuer de s'approvisionner par des moyens aériens.

15. Pendant l'exercice 2014/15, les grands travaux de construction dans les centres de secteur de Baidoa, Beledweyne et Dhobley et les investissements qui y sont associés devraient être finalisés. Le Bureau d'appui achèvera la construction de nouveaux centres de secteur à Jowhar et à Mahaday (secteur 5) et à Kismayo

(secteur 6), de la plateforme aérienne de Baledogle (secteur 2), d'un camp militaire pouvant accueillir des bataillons à Garbaharey (secteur 3) et d'un camp de transit à Mogadiscio, ainsi que l'extension de la Base de soutien logistique de Mogadiscio. Cela permettra aux filières de ravitaillement d'approvisionner les forces tactiques mobiles de l'AMISOM. Le Bureau d'appui poursuivra ses activités d'entretien et de maintenance, notamment en fournissant des services dans ses camps et ceux relevant des quartiers généraux, des bureaux régionaux, des centres de secteur et des sites permanents destinés aux bataillons de l'AMISOM et de la MANUSOM dans le sud et le centre de la Somalie, en prenant en compte l'évolution du déploiement opérationnel. En ce qui concerne les grands projets d'un montant supérieur à 1 million de dollars, le budget de l'exercice 2015/16 prévoit la construction des installations ci-après : a) de nouveaux centres de secteur à Mahaday (secteur 5) et à Kismayo (secteur 6), pour un montant estimatif de 3,4 millions de dollars; b) un nouveau camp militaire pouvant accueillir des bataillons à Garbaharey (secteur 3), pour un montant estimatif de 3,4 millions de dollars; c) des logements en dur pour l'UNSOA et la MANUSOM à Mogadiscio, pour un montant estimatif de 2 millions de dollars; d) un camp de transit pouvant accueillir 400 personnes à Mogadiscio, pour un montant estimatif de 1,6 million de dollars; et e) une nouvelle base de soutien logistique à l'aéroport international de Mombasa, pour un montant estimatif de 1,5 million de dollars. Tous les projets devraient être achevés au cours de l'exercice budgétaire.

16. L'UNSOA continuera d'apporter un appui logistique à l'armée nationale somalienne lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM dans le cadre du concept stratégique d'ensemble de la Mission, en fournissant des rations alimentaires et de l'eau, du carburant, des moyens de transport, des tentes et des moyens d'évacuation sanitaire intrathéâtre, le tout financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et l'armée nationale somalienne. Comme l'AMISOM et la MANUSOM continuent à former l'armée à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, il y a de fortes chances que le nombre de soldats formés bénéficiant d'un appui de l'UNSOA atteigne le maximum autorisé de 10 900 hommes durant l'exercice 2014/15, et qu'il reste au même niveau en 2015/16. L'armée renforcera ses capacités avec l'appui de partenaires bilatéraux et multilatéraux. L'UNSOA tirera parti des filières d'approvisionnement mises en place pour aider la Mission de l'Union africaine à apporter un soutien adéquat, efficace et transparent à l'armée et s'emploiera à les améliorer.

17. En ce qui concerne le contrôle des mouvements, le Bureau d'appui est désormais présent dans les centres de secteur de Kismayo, Beledweyne et Dhobley. Au cours de l'exercice 2014/15, les centres devraient être opérationnels à Baidoa et à Mahaday, où le Bureau d'appui sera présent aux côtés de l'AMISOM et de la MANUSOM. Les centres de secteur sont chargés de la distribution des rations et du transport du matériel et des passagers dans les postes avancés somaliens. Ils sont approvisionnés par des navires affrétés par le Bureau ou par l'intermédiaire de transitaires, et le ravitaillement est transféré tous les 15 jours par voie maritime, aérienne et terrestre jusqu'à destination par l'AMISOM et par des prestataires extérieurs gérés par le Bureau.

18. Les hélicoptères militaires de pays fournisseurs de contingents devraient être disponibles pendant l'exercice 2014/15, et ils seront utilisés dans des missions à haut risque pour assurer l'appui au combat, l'escorte de convois et le transport des contingents, d'armes et de munitions. Pour couvrir l'ensemble des sites de

l'AMISOM, particulièrement quand les conditions de sécurité sont préoccupantes, le Bureau d'appui continuera d'assurer des services aériens au moyen d'avions et d'hélicoptères affrétés à long terme par l'ONU et gérés au niveau intrarégional par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements pour les vols stratégiques, complétés par les dispositifs de réserve. Pour l'exercice 2015/16, le Bureau d'appui travaillera en étroite coordination avec la MANUSOM dans le domaine des services aériens, en particulier pour le référendum prévu concernant la Constitution provisoire.

19. Le Bureau d'appui continuera d'exploiter une base d'appui à Mombasa et une base de soutien logistique à Mogadiscio, en entreposant de plus en plus de ressources en Somalie, principalement dans la Base de soutien logistique de Mogadiscio, mais également dans les centres de secteur. Le port de Mombasa conservera un certain avantage sur celui de Mogadiscio pour ce qui est de la taille, de la sécurité, de l'offre de main-d'œuvre et de l'accès des transporteurs de fret internationaux, ce qui rend la Base d'appui de Mombasa indispensable à la bonne exécution des mandats. Cette base d'appui continuera d'approvisionner les centres du secteur 2 à Dhobley par voie terrestre, en passant par le Kenya. Elle continuera également à servir de centre d'entreposage de conteneurs pour d'autres missions des Nations Unies dans la région des Grands Lacs, y compris la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), dans le cadre du concept visant à constituer des stocks stratégiques en Afrique.

20. Grâce à des contrats clefs en main d'approvisionnement en carburant pour les transports terrestres et aériens et les groupes électrogènes qui couvrent l'ensemble du sud et du centre de la Somalie, le Bureau d'appui assure désormais l'approvisionnement dans cinq centres de secteur et à Garowe et Hargeisa, où la MANUSOM est présente au cours de l'exercice 2014/15. Étant donné la modestie des effectifs déployés en Somalie, il est difficile de suivre et de superviser l'utilisation et la consommation de carburant de l'AMISOM. Pour se conformer au Manuel de gestion des carburants du Département des opérations de maintien de la paix, le Bureau d'appui renforcera ses systèmes de prévention de la fraude et du gaspillage de carburants en mettant en place des mécanismes de suivi à l'aide des moyens existants.

21. L'UNSOA continuera de fournir un appui sous forme de services informatiques et de services de communications. Pendant l'exercice 2014/15, ces services ont été étendus dans le sud et le centre de la Somalie de manière à ce que tous les bataillons, les sous-unités et les bureaux de la MANUSOM bénéficient de communications sécurisées. Le Bureau d'appui achèvera de doter l'ensemble de ses principaux sites d'une infrastructure informatique et d'une infrastructure de communications permanentes placées à proximité de centres de données hébergés dans des conteneurs qui regroupent toutes les installations. Les principaux sites, au nombre de neuf, sont les suivants : Nairobi, Mombasa, Mogadiscio, Baidoa, Beledweyne, Kismayo, Garowe, Hargeisa et Entebbe.

22. L'appui médical de l'UNSOA à l'AMISOM restera l'un des aspects les plus importants du dispositif de soutien logistique. Il comprend des services d'évacuation sanitaire et l'accès à des hôpitaux de niveaux III et IV de la région. En application de la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité, les moyens d'évacuation sanitaire qui sont basés à Mogadiscio, sont également fournis à l'armée lors d'opérations communes avec l'AMISOM, et financés par le Fonds d'affectation

spéciale des Nations Unies à l'appui de l'AMISOM et l'armée nationale somalienne. L'AMISOM continue d'ouvrir d'autres centres de niveau I et II sur le théâtre des opérations. Pour appuyer l'expansion territoriale de l'AMISOM, l'UNSOA renforcera la capacité des services médicaux de la Mission en fournissant une ambulance blindée et une salle d'opération mobile qui permettront d'assurer, dans une vaste région mais à proximité de la zone d'opérations, des interventions de niveau II destinées à sauver la vie, les membres ou la vue des soldats blessés dans les six heures qui suivent l'incident. Ces services sont le meilleur moyen de réduire la mortalité et la morbidité dans des conditions opérationnelles difficiles. Les véhicules blindés permettront en outre aux patients d'être transportés dans de meilleures conditions de sécurité.

23. En ce qui concerne les transports terrestres, le Bureau d'appui assurera la réparation et l'entretien de véhicules de l'AMISOM, de la MANUSOM, du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs ainsi que de ses propres véhicules dans un atelier sous contrat à Mogadiscio, trois ateliers régionaux en Somalie et deux ateliers sous contrat au Kenya. Des équipes mobiles dotées des moyens nécessaires à l'entretien de quatrième échelon seront mises en place pour fournir les services qui ne sont pas proposés dans les principaux ateliers de Somalie. Les centres d'opérations de secteur, les points de distribution et les postes avancés seront approvisionnés en pièces de rechange destinées tant aux réparations urgentes qu'à l'entretien de routine. L'essentiel des services de réparation et d'entretien sera sous-traité, mais il sera impératif d'établir une présence du Bureau d'appui dans les centres d'opérations de secteur en vue de veiller à ce que les services de réparation et d'entretien soient de qualité, les règles de sécurité relatives aux véhicules respectées et les pièces de rechange utilisées à bon escient et bien comptabilisées.

24. Suivant une stratégie qui a fait ses preuves, le Bureau d'appui continuera de confier à des prestataires extérieurs le soin de fournir des services d'information et de communication pour l'ensemble de l'appui stratégique fourni à l'AMISOM et à la MANUSOM. Il facilitera le libre accès des prestataires aux zones d'opérations de l'AMISOM dans les territoires récemment repris et, en temps voulu, fournira des services d'appui aux achats aux fins du renouvellement des contrats, de façon à assurer la continuité des services stratégiques dans le domaine de la communication. Radio Bar Kulan continuera d'être financée par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de l'AMISOM et l'armée nationale somalienne et de bénéficier d'une assistance technique du Bureau d'appui, qui continuera d'assurer les services de radiodiffusion.

25. Conformément à son mandat, le Bureau d'appui continuera de renforcer les capacités du personnel de l'AMISOM dans des domaines tels que l'informatique et les communications, les opérations aériennes, le contrôle des mouvements, les opérations logistiques, la gestion du matériel, l'approvisionnement, la restauration, les transports et la santé, afin que les ressources fournies par l'ONU et les donateurs soient utilisées et gérées au mieux et que l'AMISOM satisfasse aux normes de l'ONU relatives à l'efficacité et au respect du principe de responsabilité. Il mettra l'accent sur la formation préalable au déploiement dans les pays qui fournissent à l'AMISOM des contingents ou des effectifs de police et tirera parti des programmes de formation et des moyens disponibles au Centre d'appui régional d'Entebbe. Les stages de formation préalable au déploiement traiteront également des méthodes et procédures que la Police des Nations Unies et la Police de l'Union africaine sont

tenues de respecter. Le Bureau d'appui cherchera en outre à augmenter le nombre d'activités de formation proposées en cours de mission, d'abord au Centre commun de formation du personnel des missions qui a été mis en place à Mogadiscio, puis en déployant des équipes itinérantes de formation dans les différents secteurs quand les conditions de sécurité le permettront. En principe, 4 200 membres du personnel militaire, civil et de police de l'AMISOM bénéficieront d'une formation. Par ailleurs, le Gouvernement fédéral et ses partenaires compteront sur le Bureau d'appui pour procéder aux vérifications préalables au recrutement du personnel de l'armée et contribuer au renforcement des capacités.

26. Le Bureau d'appui continuera d'inspecter et de vérifier chaque trimestre le matériel appartenant aux contingents de tous les pays fournisseurs d'effectifs militaires ou de police. La composante de l'AMISOM chargée de la neutralisation des explosifs et des munitions continuera de bénéficier d'une formation et d'un encadrement et de recevoir du matériel dans le cadre des activités d'appui à la gestion des explosifs. L'appui fourni au Groupe des transports lourds de l'AMISOM afin de réduire les risques liés aux explosifs, notamment les conseils techniques et l'encadrement relatifs à la sécurité des opérations, l'analyse des données relatives aux risques et l'élaboration de stratégies d'atténuation des risques et d'augmentation de la mobilité, sera renforcé pendant l'exercice 2015/16.

27. En application de la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité et conformément aux lettres échangées entre le Secrétaire général et le Président du Conseil de sécurité (S/2013/764 et S/2013/765), une unité de gardes des Nations Unies a été déployée à Mogadiscio pour assurer la sécurité des logements et bureaux de la MANUSOM et de l'UNSOA situés à l'aéroport international de Mogadiscio et du quartier général de la MANUSOM à Villa Nabad. L'AMISOM et les forces nationales de sécurité somaliennes ont continué d'assurer la sécurité du périmètre extérieur des installations de l'ONU et de l'Union africaine et des installations de la communauté internationale. À l'extérieur de Mogadiscio, dans les centres d'opérations de secteur récemment créés où les risques sont jugés très élevés, il faudra mettre en place des mesures de sécurité, y compris un service de gardes privés armés en faction 24 heures sur 24. Dans le cadre du dispositif de gestion conjointe de la sécurité pour la Somalie, le Bureau d'appui continuera de coopérer avec la MANUSOM et d'autres entités des Nations Unies en vue d'instaurer un environnement qui permette à son personnel et à celui de la Mission de s'acquitter de leurs tâches dans les meilleures conditions. Par ailleurs, l'AMISOM, les forces nationales de sécurité somaliennes et des sociétés privées somaliennes habilitées par l'ONU et le Gouvernement fédéral continueront de fournir des services de sécurité et d'escorte, en particulier dans les zones récemment reprises et lors d'opérations très risquées.

28. En dehors des centres d'opérations de secteur, l'AMISOM intervient dans des conditions d'insécurité telles que l'ONU ne peut apporter qu'un appui minimum : fourniture de rations alimentaires, de carburant, d'eau ou de matériel de défense, par exemple. Les tactiques de guerre asymétrique auxquelles les Chabab continuent de recourir obligent, pour accéder par voie terrestre à de nombreux sites de l'AMISOM, à mobiliser un grand nombre de soldats pour ouvrir la voie ou à prévoir l'appui d'hélicoptères militaires. Dans les centres d'opérations de secteur, en revanche, le Bureau d'appui renforcera sa présence et s'acquittera de ses tâches selon les méthodes et procédures usuelles de l'ONU, qui prévoient un contrôle direct de l'Organisation sur les activités menées. Aux fins de l'exécution du mandat,

en particulier dans les territoires récemment repris, il demeure indispensable de gérer les activités à distance, d'utiliser et de former les éléments habitants des contingents et de faire appel à des prestataires de services.

29. La MANUSOM a renforcé sa présence dans les bureaux régionaux de Kismayo et de Baidoa et doit en principe établir une présence limitée à Beledweyne avant la fin de l'exercice 2014/15. Ces bureaux régionaux et ceux de Garowe et d'Hargeisa ont absolument besoin, pour exister, fonctionner et maintenir leur présence, des structures et du personnel de sécurité et de soutien du Bureau d'appui. En 2015, les effectifs de la MANUSOM sont passés de 217 à 234 personnes, principalement en raison de l'augmentation des besoins dans les domaines de l'assistance électorale et des affaires politiques. Bien que ses domaines d'activité demeurent inchangés, le Bureau d'appui devra donc appuyer des effectifs plus nombreux. Dans la mesure du possible, il tirera parti des installations existantes, y compris celles de l'AMISOM, du Service de la lutte antimines de l'ONU et de l'équipe de pays des Nations Unies.

30. Le Bureau d'appui appliquera sa stratégie, qui consiste à mettre en place toutes les fonctions opérationnelles essentielles en Somalie là où il y a suffisamment de logements conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile et de bureaux conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle, ainsi que des services médicaux eux aussi conformes aux normes de l'ONU.

31. L'augmentation des effectifs de la MANUSOM et du nombre de sites de la MANUSOM et de l'AMISOM dans les régions et le renforcement des centres d'opérations de secteur à l'extérieur de Mogadiscio auront des incidences directes sur tous les services assurés par le Bureau d'appui. Il est donc proposé, pour l'exercice 2015/16, de renforcer ses effectifs civils, l'augmentation nette proposé correspondant à six nouveaux postes et à deux emplois de temporaire.

32. Pendant l'exercice 2015/16, le Bureau d'appui continuera, comme il l'a fait en 2014/15, de renforcer les centres d'opérations de secteur pour permettre à ses deux principaux clients, l'AMISOM et la MANUSOM, de s'acquitter efficacement de leur mandat. L'AMISOM, la MANUSOM et le Gouvernement fédéral uniront leurs efforts dans le cadre de la phase de stabilisation des opérations de l'AMISOM et renforceront leur présence sur le terrain. Pour contrôler et gérer efficacement les activités d'appui dans les différents secteurs, une équipe spéciale du Bureau d'appui composée de membres du personnel recruté sur les plans international et national et de prestataires privés restera déployée tant que la capacité des secteurs le permettra.

33. Afin de fournir l'appui requis dans les secteurs potentiellement hostiles, le Bureau d'appui applique une tactique comparable à celle qui a fait ses preuves pendant le déploiement initial à Mogadiscio. À mesure que les logements sont prêts, il envoie des membres de son personnel et des prestataires présents à Mogadiscio dans les centres d'opérations de secteur pour assurer leur fonctionnement. Chaque équipe se compose de spécialistes dans les domaines de la logistique, de l'approvisionnement, du génie, de l'informatique et des communications, des transports, des opérations aériennes, du contrôle des mouvements et de l'administration. Ces équipes recevront l'appui de spécialistes basés à Mogadiscio, selon que de besoin. Des membres du personnel de l'AMISOM et des prestataires privés répondront aux autres besoins qui se feront sentir dans les centres d'opérations de secteur en fournissant un appoint si les effectifs sont insuffisants ou

la charge de travail trop importante. À Mogadiscio, il sera fait appel à des vacataires et à des membres du personnel recruté sur le plan national, qui occuperont des postes transférés du Kenya à la Somalie, et les fonctions que ces postes servaient à assurer au Kenya seront en grande partie externalisées.

34. À mesure qu'il renforcera ses capacités en Somalie, le Bureau d'appui cessera de chercher à limiter au minimum sa présence sur le terrain au profit de l'efficacité. En raison de ce changement de stratégie et du fait que l'AMISOM contrôle désormais une zone plus étendue, il sera davantage sollicité et pourra offrir un appui de proximité renforcé. Pour ce faire, outre les postes transférés de Nairobi à Mogadiscio, il fera appel dans toute la mesure possible à des parties extérieures, tandis que son personnel mettra l'accent sur le devoir de diligence, le contrôle et l'exécution des contrats. Dans les cas où le Bureau d'appui ne trouverait pas de partie extérieure, il se tournerait vers le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Des consultants et des vacataires seront recrutés en cas d'augmentation de la charge de travail et les fonctions n'exigeant pas une présence sur place continueront d'être assurées à Nairobi et au Centre de services régional.

35. Le Bureau d'appui s'emploie à améliorer davantage les activités de gestion des déchets dans la zone de la mission. Deux sites de gestion des déchets dotés d'installations pour le tri, le broyage et l'incinération des déchets et l'enfouissement des cendres sont opérationnels au quartier général et des équipements analogues devraient devenir opérationnels au plus tard vers le milieu de 2015 dans les centres d'opérations de secteur de Baidoa, de Beledweyne, de Dhobley et de Mahaday. Le Bureau d'appui a fait réaliser une évaluation des ressources énergétiques durables dans la zone de la mission pendant l'exercice 2014/15 et il commencera à utiliser des sources d'énergie renouvelables en 2015/16.

C. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

36. L'UNSOA continuera de fournir un appui administratif, technique et logistique à l'AMISOM, à la MANUSOM, au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

37. Conformément aux recommandations formulées par la mission conjointe Union africaine-ONU chargée en 2013 de définir les critères de déploiement d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie et de procéder à l'évaluation de l'AMISOM et des forces nationales de sécurité somaliennes, le Bureau d'appui s'attachera à élever le niveau des consultations qu'il tient avec la Commission de l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine. Il continuera également de coopérer avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et le Bureau régional d'achat d'Entebbe dans le domaine des mouvements et des services administratifs. La MINUSS tire parti de la Base d'appui de Mombasa, où une partie de son personnel traite des questions relatives au contrôle des mouvements pour ce qui la concerne.

38. Après la mise en application des normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS), le déploiement d'Umoja-Démarrage et la

réorganisation autour de gammes de services pendant l'exercice 2013/14, le Centre de services régional d'Entebbe a mis l'accent sur la stabilisation de son modèle de prestation de services et s'est attaché à titre prioritaire à améliorer ses résultats et à mieux satisfaire les besoins des clients pendant l'exercice 2014/15. Il continuera à apporter un appui régional aux missions clientes dans les domaines suivants : aide aux fonctionnaires nouvellement recrutés ou cessant leurs fonctions, indemnités et traitements, règlement des fournisseurs, voyages, traitement des demandes d'indemnité pour frais d'étude et des demandes de remboursement des frais de voyage en mission, services de caisse, formation et services de conférence, transports et contrôle des mouvements, et services informatiques.

D. Partenariats et coordination de l'équipe de pays

39. Le Bureau d'appui s'efforcera en priorité de renforcer son partenariat avec l'AMISOM, afin que la prestation de l'ensemble de ses services de soutien logistique reste dûment coordonnée. À cette fin, il continuera de tenir régulièrement des réunions avec la Mission, notamment des réunions hebdomadaires avec les équipes spéciales, les réunions mensuelles avec les hauts responsables et des visioconférences et téléconférences organisées toutes les deux semaines avec l'Union africaine et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine. Le Directeur de l'UNSOA tiendra également des consultations régulières avec les dirigeants de l'Union africaine, le Représentant spécial de l'Union africaine pour la Somalie, les pays fournisseurs de contingents et le Commandant de la Force de l'AMISOM.

40. Dans le cadre de la présence intégrée de l'ONU en Somalie, le Bureau d'appui continuera de participer aux réunions de coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie, laquelle a été intégrée à la MANUSOM le 1^{er} janvier 2014, ce qui a permis à l'AMISOM de s'associer au processus politique de consolidation de la paix et aux activités d'édification de l'État.

41. Le Bureau d'appui continuera d'organiser régulièrement des réunions d'information avec les partenaires bilatéraux du Gouvernement fédéral et avec l'AMISOM, de façon à coordonner adéquatement la prestation de l'ensemble des services de soutien logistique, notamment en ce qui concerne l'appui, financé par le fonds d'affectation spéciale, qui est apporté à l'armée lors des opérations qu'elle mène conjointement avec l'AMISOM. Ces réunions se tiennent à Nairobi et en marge des conférences et sommets internationaux. Étant donné que la plupart des contingents déployés par les pays fournisseurs sont insuffisamment équipés et ne sont pas autonomes, le Bureau d'appui continuera de collaborer étroitement avec les partenaires bilatéraux et les donateurs pour veiller à l'harmonisation des procédures et des échéances concernant l'appui et les achats avant les déploiements.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

42. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

Composante 1 : fourniture d'un soutien logistique

43. Cette composante couvre les activités du Bureau du Directeur, des unités administratives chargées des opérations d'appui pour la Somalie et de celles chargées des services de gestion stratégique. Pendant l'exercice budgétaire, elle fournira des services logistiques, administratifs et techniques efficaces aux fins de l'exécution du mandat de l'UNSOA. Un appui sera apporté à l'effectif autorisé de l'AMISOM, soit 22 126 agents en tenue et 70 membres du personnel civil, aux effectifs civils de l'UNSOA, soit 274 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 189 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 3 personnes occupant des emplois de temporaire (étant exclus 2 membres du personnel recrutés sur le plan international et 11 membres du personnel recrutés sur le plan national en poste au Centre de services régional d'Entebbe), aux effectifs de la MANUSOM, soit 234 personnes (étant exclus 14 membres de la Police des Nations Unies et 15 membres du personnel fournis par des gouvernements), aux effectifs du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, soit 19 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 8 fonctionnaires recrutés sur le plan national, et aux 5 fonctionnaires recrutés sur le plan national du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée qui sont en poste à Nairobi.

44. L'appui couvrira tous les services, notamment les services administratifs (personnel, finances, achats, gestion des marchés, budget, formation), la construction et l'entretien de locaux à usage de bureaux et de logements, la santé, la mise en place et la maintenance de systèmes informatiques et de communications, les opérations de transport (transports aériens et maritimes et transports de surface), les opérations d'approvisionnement et de reconstitution des stocks et les services de sécurité à l'échelle de l'opération.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.1 Amélioration de l'efficacité et de l'efficience du dispositif de soutien logistique fourni par l'ONU à l'AMISOM

1.1.1 Achèvement de la construction de centres d'opérations de secteur dans les secteurs 5 (Jowhar/Mahaday) et 6 (Kismayo), d'une plateforme aérienne à Baledogle (secteur 2), d'un camp militaire à Garbaharey (secteur 3) et d'un camp de transit à Mogadiscio, ainsi que des travaux d'agrandissement de la Base de soutien logistique de Mogadiscio (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 20 %; 2015/16 : 100 %)

1.1.2 Correspondance plus étroite entre les données diverses des inventaires physiques et celles inscrites dans les registres de biens durables (2013/14 : 92 %; 2014/15 : 99 %; 2015/16 : 99 %)

1.1.3 Réduction de la valeur d'inventaire des articles conservés en stock pendant plus de 12 mois (2013/14 : 44 %; 2014/15 : 20 %; 2015/16 : 15 %)

1.1.4 Augmentation du taux d'utilisation de la charge utile sur les vols de passagers réguliers (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 85 %)

1.1.5 Déploiement de l'équipe de neutralisation des explosifs et munitions de l'AMISOM dans les 6 secteurs (2013/14 : 12 équipes opérant dans les secteurs 1, 2 et 3; 2014/15 : 12 équipes opérant dans 6 secteurs; 2015/16 : 18 équipes opérant dans tous les secteurs)

Produits

Militaires et personnel de police

- Services de déploiement, de relève et de rapatriement nécessaires à l'AMISOM pour un effectif moyen de 22 126 agents en tenue
- Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant aux contingents correspondant à un effectif de 22 006 agents en tenue (militaires et unités de police constituées), conformément aux politiques de l'ONU
- Stockage et distribution de rations fraîches pour un effectif moyen de 22 006 agents en tenue de l'AMISOM (militaires et unités de police constituées)
- Stockage (et distribution) de 14 jours de rations de combat et d'eau en bouteille pour un effectif total comprenant 22 126 agents en tenue de l'AMISOM

Personnel civil

- Administration d'un effectif moyen de 485 membres du personnel civils, dont 274 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 189 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 18 Volontaires des Nations Unies et 3 personnes occupant des emplois de temporaire, étant exclus 13 fonctionnaires en poste au Centre de services régional d'Entebbe

Dispositif de coordination et mécanisme de responsabilisation

- Inspection et comptabilisation de tout le matériel appartenant à l'ONU
- Vérification, contrôle et inspection trimestriels du matériel appartenant à l'ONU prêté à l'AMISOM
- Examen annuel de l'évaluation des risques effectuée par l'UNSOA et mise à jour de l'inventaire des risques opérationnels en collaboration avec le bureau de l'auditeur résident
- Coordination de l'appui fourni à l'AMISOM par l'ONU (contributions statutaires et volontaires) et par des mécanismes bilatéraux, dans le cadre de réunions périodiques avec les donateurs bilatéraux
- Coordination de la prestation de l'ensemble des services de soutien logistique de l'ONU dans le cadre de réunions hebdomadaires avec l'AMISOM

Installations et infrastructures

- Exploitation et entretien, y compris les services à assurer dans les camps, de 20 camps dans le secteur 1 pouvant accueillir jusqu'à 8 330 agents en tenue, de 18 installations à Mogadiscio, de 5 plateformes logistiques de secteur (Baidoa, Beledweyne, Dhobley, Kismayo et Mahaday), du quartier général régional de la force à Beledweyne et de 5 locaux utilisés par du personnel civil sur 5 sites (Nairobi, base de soutien logistique de Mombasa, base de l'aéroport de Mombasa, aéroport Wilson et aéroport international Jomo Kenyatta)
- Appui technique à 55 positions tactiques de l'AMISOM situées dans 5 secteurs et appui technique adapté aux unités de première ligne pour ce qui est de l'approvisionnement en eau, en électricité et en tentes
- Appui au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée pour ce qui est de la gestion des installations

- Construction de nouveaux centres d'opérations de secteur dans les secteurs 5 (Jowhar/Mahaday) et 6 (Kismayo), d'un camp militaire à Garbaharey (secteur 3) et d'un camp de transit à Mogadiscio, et agrandissement de la Base de soutien logistique de Mogadiscio
- Forage de 25 puits artésiens à l'appui de l'AMISOM dans les 6 secteurs
- Remplacement de 21 bâtiments préfabriqués destinés au personnel de l'UNSOA à Mogadiscio par des bâtiments en dur, y compris des refuges et des abris fortifiés souterrains, conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle
- Exploitation et entretien de 80 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU réparties dans 50 sites, de 25 stations de traitement des eaux usées réparties dans 10 sites et de 425 groupes électrogène appartenant à l'ONU répartis dans 65 sites
- Création d'une base de soutien logistique à l'aéroport international de Mombasa

Systeme d'information géographique

- Élaboration et mise à jour de 20 exposés géographiques et de 55 documents cartographiques électroniques destinés à être utilisés sur support papier, sur écran et sur intranet dans le cadre de réunions d'information, de rapports et de visioconférences et téléconférences de l'UNSOA, de l'AMISOM, du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée, du Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs et de la MANUSOM
- Contrôle de la qualité, mise à jour et vérification sur le terrain des données de 85 cartes topographiques au trait établies par le Centre de gestion du Système d'information géographique (Centre de services mondial de l'ONU) et analyse détaillée du terrain de 52 sites essentiels dans le sud et le centre de la Somalie, y compris des ponts et des aérodromes, destinée notamment à réunir des informations sur leurs caractéristiques naturelles et artificielles
- Mise en service de deux outils géospatiaux visant à aider l'UNSOA et le quartier général des forces de l'AMISOM à mener leurs opérations et à apprécier la situation en leur offrant une vue d'ensemble des facteurs pertinents sur le terrain, afin de permettre au personnel de suivre et d'analyser les projets, de réduire les chevauchements d'activités et de définir au mieux les priorités

Transports terrestres

- Exploitation et entretien de 893 véhicules appartenant à l'ONU, à savoir 219 véhicules légers de transport de passagers, 163 véhicules à usage spécial, 8 ambulances, 25 véhicules blindés de transport de troupes, 47 véhicules blindés, 23 remorques, 122 engins du génie et engins de manutention et 286 véhicules, attelages et outils divers, et entretien de 483 engins appartenant à des partenaires et de 222 moyens de transport terrestre de l'AMISOM dans 10 ateliers sous contrat ou appartenant à des pays fournisseurs de contingents, répartis sur 6 sites
- Distribution sur 9 sites de 15,9 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux véhicules appartenant à l'ONU, à l'AMISOM et aux contingents

Transports aériens

- Fourniture d'un appui à l'UNSOA et à l'AMISOM au titre d'accords d'affrètement à long terme, de dispositifs de réserve, d'une assistance au niveau régional pour répondre à des besoins particuliers et assurer la relève des contingents en coopération avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, et de l'organisation de l'évacuation des blessés au niveau local
- Appui à l'entretien de quatre aéronefs militaires dans six secteurs
- Suivi et coordination de sept hélicoptères et de quatre avions civils
- Distribution de 10,8 millions de litres de carburéacteur Jet A-1 destinés à 11 hélicoptères et quatre avions

Transports maritimes ou fluviaux

- Entretien de neuf patrouilleurs appartenant à l'ONU et servant à assurer la sécurité des survols maritimes et côtiers à Mogadiscio
- Transport de marchandises de l'UNSOA et de l'AMISOM par voie maritime assuré par des sous-traitants entre Mombasa, Mogadiscio et Kismayo
- Distribution de 42 000 litres de carburants et lubrifiants destinés aux transports maritimes et fluviaux

Communications

- Gestion et entretien d'un réseau de communications par satellite assurant la liaison avec l'AMISOM à Mogadiscio, l'Union africaine à Addis-Abeba, le Siège de l'ONU à New York, l'UNSOA, le quartier général de l'AMISOM à Nairobi et la Base d'appui de proximité de l'UNSOA à Mombasa
- Gestion et entretien de services de téléphonie entre Mogadiscio et six postes de commandement de secteur (Mogadiscio, Dhobley, Baidoa, Belet Weyne, Mahaday et Kismayo), entre six sites stratégiques en dehors des postes de commandement de secteur et entre les principales bases d'appui de l'AMISOM à Mogadiscio (aéroport, port, Villa Nabad, stade, université, académie)
- Gestion et entretien de 28 microterminaux VSAT, de 53 liaisons hertziennes, de 4 centres de données modulaires hébergés dans des conteneurs et de 27 conteneurs de communications
- Gestion et entretien de 25 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence, de 5 996 radios en réseau multiplex, dont 85 radios fixes, 493 radios mobiles et de 5 418 radios portatives
- Formation de 150 membres du personnel de l'AMISOM aux radios en réseau multiplex à ultra-haute fréquence, aux radios à haute fréquence, aux centres de données modulaires hébergés dans des conteneurs et au réseau multiplex

Gestion de l'appui à l'information

- Mise en œuvre de la première année du contrat-cadre de trois ans portant sur des services de communication stratégique, de relations publiques et de production multimédia
- Réalisation à 90 % des plans de développement de l'infrastructure d'information et de communication du secteur public et rapport annuel d'évaluation sur la mise en œuvre des projets

Informatique

- Gestion et entretien de 84 serveurs physiques, de 184 ordinateurs, de 1 151 ordinateurs portables et de 245 imprimantes, pour le personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, ainsi que de 5 réseaux locaux et longue distance sur 9 sites, et gestion et entretien de services de téléphonie entre Mogadiscio et 6 postes de commandement de secteur
- Administration et maintenance de 1 108 comptes de messagerie électronique
- Formation de 150 membres du personnel de l'AMISOM, notamment au métier d'ingénieur réseau (certification Cisco), à l'utilisation du gestionnaire d'appels Cisco Unified Communications Manager (CallManager) et à l'administration du système de messagerie électronique Microsoft Exchange

Santé

- Gestion et entretien de 30 unités médicales de niveau I de l'AMISOM, de 6 hôpitaux de niveau II de l'AMISOM (Mogadiscio, Baidoa, Belet Weyne, Dhoble, Jowhar et Kismayo), de 1 hôpital de niveau II de l'UNSOA (Mogadiscio) et de 8 postes de premiers secours

- Gestion d'un dispositif d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM, notamment vers des structures médicales de niveaux III, IV et V à Nairobi et Johannesburg (Afrique du Sud); fourniture et suivi de soins de niveaux III, IV et V pour le personnel de l'AMISOM évacué dans les hôpitaux sous contrat à Nairobi et à Johannesburg
- Évacuation médicale et soins de niveaux III, IV et V pour les membres du personnel de l'UNSOA, de la MANUSOM, du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs
- Formation de 400 membres du personnel médical de chaque contingent de l'AMISOM aux urgences cardiovasculaires et traumatologiques, à la dengue, à l'Ebola, aux premiers secours, aux urgences traumatologiques en situation préhospitalière, au matériel médical et de laboratoire, et programmes de formation médicale continue en vue de renforcer les capacités et les moyens

Sécurité

- Fourniture de services de sécurité à l'UNSOA et à la MANUSOM sur 9 sites : gardes, évaluations des risques de sécurité et évaluations de vulnérabilité des installations des Nations Unies, suivi et localisation du personnel des missions, enquête sur les incidents de sécurité, relevés périodiques des routes pour les fonctionnaires appelés par leurs fonctions à opérer sur le terrain
- Coordination des déplacements des convois terrestres pour quatre membres du personnel en moyenne (1 de l'UNSOA et 3 de la MANUSOM) par jour, ainsi que des vols en collaboration avec la MANUSOM et l'équipe de pays des Nations Unies pour assurer l'utilisation optimale des ressources
- Fourniture de services de sécurité personnelle et coordination des déplacements de trois hautes personnalités et des hauts responsables des Nations Unies en visite, notamment sur le terrain

Formation

- Fourniture d'une formation préalable au déploiement à l'intention de 1 000 membres de l'AMISOM dans les domaines suivants : lutte aérienne contre les incendies, sûreté de l'aviation, contrôle des mouvements, communications et informatique, processus et procédures logistiques des Nations Unies, prise en charge médicale de l'avant et préhospitalière, trousse médicale d'intervention d'urgence, sujets obligatoires
- Organisation de stages de formation et de remise à niveau à l'intention de 2 500 membres du personnel dans les domaines suivants : services de cuisine, restauration, rations, carburant, fournitures générales, transport, gestion du matériel, communications et informatique, processus et procédures logistiques des Nations Unies
- Coordination des besoins en matière de renforcement des capacités de 681 membres du personnel de l'UNSOA
- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de l'ensemble du personnel des Nations Unies : formation, prévention, suivi et recommandations quant aux mesures disciplinaires à prendre en cas de manquement

Lutte antimines

- Formation de quatre équipes du Groupe des transports lourds de l'AMISOM aux exercices et procédures requises pour appuyer la mobilité des convois (attaques à l'explosif d'insurgés, reconnaissance et évitement des risques d'explosion) et de 18 équipes de neutralisation des explosifs de l'AMISOM dans la zone d'opérations
- Formation de 60 équipes de chiens détecteurs de mines (30 à Mogadiscio, 6 à Baidoa, 6 à Belet Weyne, 6 à Kismayo, 12 en formation/relève) et déploiement de ces équipes pour appuyer le déminage de sites et points d'entrée importants dans tous les secteurs de l'AMISOM; réalisation de toutes les tâches de déminage
- Sensibilisation et liaison avec les populations locales assurée par 20 équipes de sensibilisation au danger des mines au profit de 60 000 bénéficiaires dans tous les secteurs

Réalizations escomptées

Indicateurs de succès

1.2 Fourniture d'un appui administratif efficace à la MANUSOM, au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée

1.2.1 La MANUSOM, le Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs reçoivent l'appui administratif nécessaire pour mener à bien leurs mandats

Produits

- Administration d'un effectif maximum de 234 civils chargés des services fonctionnels de la MANUSOM (135 agents recrutés sur le plan international, 94 agents recrutés sur le plan national et 5 Volontaires des Nations Unies), d'un effectif maximum de 27 civils du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs (19 agents recrutés sur le plan international et 8 agents recrutés sur le plan national), et d'un effectif maximum de 5 agents recrutés sur le plan national du Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée
- Établissement d'états financiers mensuels, conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU
- Traitement d'au moins 100 demandes de remboursement de frais de voyage et de 50 paiements aux fournisseurs par mois, dans le cadre de l'appui financier fourni à la MANUSOM, au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs
- Fourniture de services d'appui aux achats destinés à permettre à la MANUSOM, au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée et au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs de se procurer des biens et services grâce à la gestion de contrats et aux plans d'achats trimestriels
- Élaboration des budgets de la MANUSOM et du Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs pour 2016, et suivi de l'exécution des budgets établis pour 2015
- Gestion et suivi du Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie pour la MANUSOM et du Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs

Tableau 1

Ressources humaines : composante 1 (Fourniture d'un soutien logistique)

	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	Service mobile				
Bureau du Directeur									
Postes approuvés 2014/15	–	1	11	9	17	38	32	–	70
Postes proposés 2015/16	–	1	11	9	15	36	32	–	68
Variation nette	–	–	–	–	(2)	(2)	–	–	(2)
Opérations d'appui pour la Somalie									
Postes approuvés 2014/15	–	1	11	12	139	163	96	16	275
Postes proposés 2015/16	–	1	11	12	141	165	97	17	279

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Variation nette	–	–	–	–	2	2	1	1	4
Emplois de temporaire approuvés ^b 2014/15	–	–	1	–	–	1	–	1	2
Emplois de temporaire proposés ^b 2015/16	–	–	1	–	–	1	–	1	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Opérations d'appui pour la Somalie)									
Effectif approuvé 2014/15	–	1	12	12	139	164	96	17	277
Effectif proposé 2015/16	–	1	12	12	141	166	97	18	281
Variation nette	–	–	–	–	2	2	1	1	4
Services de gestion stratégique									
Postes approuvés 2014/15	–	1	17	11	43	72	60	–	132
Postes proposés 2015/16	–	1	17	11	44	73	60	–	133
Variation nette	–	–	–	–	1	1	–	–	1
Emplois de temporaire approuvés ^b 2014/15	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Emplois de temporaire proposés ^b 2015/16	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Variation nette	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Total partiel (Services de gestion stratégique)									
Effectif approuvé 2014/15	–	1	17	12	43	73	60	–	133
Effectif proposé 2015/16	–	1	18	12	44	75	60	–	135
Variation nette	–	–	1	–	1	2	–	–	2
Total									
Postes approuvés 2014/15	–	3	39	32	199	273	188	16	477
Postes proposés 2015/16	–	3	39	32	200	274	189	17	480
Variation nette	–	–	–	–	1	1	1	1	3
Emplois de temporaire approuvés ^b 2014/15	–	–	1	1	–	2	–	1	3
Emplois de temporaire proposés ^b 2015/16	–	–	2	1	–	3	–	1	4
Variation nette	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Total général									
Effectif approuvé 2014/15	–	3	40	33	199	275	188	17	480
Effectif proposé 2015/16	–	3	41	33	200	277	189	18	484
Variation nette	–	–	1	–	1	2	1	1	4

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Personnel recruté sur le plan international : augmentation nette de 1 poste (création de 1 poste d'agent du Service mobile)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation nette de 2 postes (création de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national et transformation d'1 poste d'administrateur recruté sur le plan national en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national)

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 1 poste (création de 1 poste de Volontaire des Nations Unies)

Personnel temporaire (autre que pour les réunions) : augmentation de 1 emploi (création de 1 emploi de temporaire de classe P-5)

45. Durant l'exercice 2015/16, l'UNSOA continuera de transférer des postes en Somalie lorsque cela sera possible, tirant parti de l'augmentation du nombre de logements répondant aux normes minimales de sécurité opérationnelle dans le pays. Dans le cadre de la stratégie globale de renforcement de l'efficacité et des résultats des prestations fournies en Somalie, et conformément à la stratégie globale d'appui aux missions, il est proposé de transférer deux postes du Bureau du Directeur des opérations d'appui pour la Somalie. Ces transferts sont présentés en détail dans les tableaux 2 et 3. Par ailleurs, deux postes, un poste de Volontaire des Nations Unies et un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) sont prévus pour la période 2015/16. Un poste et un poste de Volontaire des Nations Unies sont demandés principalement pour renforcer la capacité du Groupe d'appui de la MANUSOM, tandis qu'un poste et un emploi de temporaire financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) le sont pour faire face à l'élargissement des activités d'appui en matière de gestion des ressources humaines et pour renforcer les capacités du Service des ressources humaines. Les postes et emplois de temporaire proposés sont présentés en détail dans les tableaux 3 et 4. Enfin, dans le cadre du regroupement au Centre de services mondial des fonctions relatives au systèmes d'information géographique, il est prévu que le volume de travail du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications sera réduit. Il est donc proposé de transformer un poste d'administrateur recruté sur le plan national actuellement rattaché au Service en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national et de le rattacher au Service des ressources humaines afin de renforcer les capacités de ce dernier. On trouvera des renseignements détaillés sur la question dans le tableau 4.

Bureau du Directeur

46. Le tableau 2 récapitule les modifications du tableau d'effectifs proposées pour le Bureau du Directeur.

Tableau 2
Bureau du Directeur

<i>Unité administrative</i>	<i>Type de changements proposés</i>	<i>Nombre de changements proposés</i>	<i>Répartition des postes</i>
Équipe de collaborateurs directs du Directeur	Transfert de postes vers la section du même nom relevant des Opérations d'appui pour la Somalie	(2)	2 agents du Service mobile
Variation nette (Bureau du Directeur)		(2)	

Équipe de collaborateurs directs du Directeur

47. Il est proposé de transférer deux postes d'agent du Service mobile au nouveau Groupe du Bureau du Directeur à Mogadiscio.

Opérations d'appui pour la Somalie

48. On trouvera dans le tableau 3 un récapitulatif des changements qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs des Opérations d'appui pour la Somalie.

Tableau 3
Opérations d'appui pour la Somalie

<i>Unité administrative</i>	<i>Type de changements proposés</i>	<i>Nombre de changements proposés</i>	<i>Répartition des postes</i>
Équipe de collaborateurs directs du Directeur, Mogadiscio	Transfert de postes vers la section du même nom relevant des Opérations d'appui pour la Somalie	2	Service mobile
Services administratifs	Création d'un poste	2	1 poste d'agent des services généraux recrutés sur le plan national, 1 emploi de Volontaire des Nations Unies
Variation nette (Opérations d'appui pour la Somalie)		4	

Services administratifs

49. Il est proposé de créer 2 postes/emplois d'assistant au soutien logistique (1 GN et 1 VNU). Après l'adoption de la résolution 2102 (2013) du Conseil de sécurité, l'UNSOA a créé le Groupe d'appui à la MANUSOM pour assurer un appui spécialisé et rationalisé à la nouvelle mission. Depuis l'extension de la MANUSOM à de nouveaux sites en Somalie et la mise en place du Groupe de gardes des Nations Unies, les attributions du Groupe d'appui à la MANUSOM ont été élargies à la planification, à la coordination et à l'exécution de l'ensemble de l'appui logistique apporté aux clients à Mogadiscio, Garowe et Hargeisa, aux plateformes de secteur et au Groupe de gardes des Nations Unies. Pour assurer la fourniture rapide et efficace des services d'appui, un assistant au soutien logistique (Volontaire des Nations Unies) est nécessaire pour répondre aux besoins du Groupe de gardes des Nations

Unies et un assistant au soutien logistique (agent des services généraux recruté sur le plan national) pour répondre à ceux de la MANUSOM. Ce dernier sera également chargé de fournir un appui à la mise en place d'un nouveau quartier général temporaire à Villa Nabad et à d'autres plateformes de secteur.

Services de gestion stratégique

50. Le tableau 4 ci-après récapitule les modifications du tableau d'effectifs proposées pour les Services de gestion stratégique.

Tableau 4
Services de gestion stratégique

<i>Unité administrative</i>	<i>Type de changements proposés</i>	<i>Nombre de changements proposés</i>	<i>Répartition des postes</i>
Section des ressources humaines	Création d'un emploi de temporaire	1	P-5
	Création d'un poste	1	Poste d'agent du Service mobile
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications	Transformation d'un poste	1	Agent des services généraux recruté sur le plan national
	Transformation d'un poste	(1)	Administrateur recruté sur le plan national
Variation nette (Services de gestion stratégique)		2	

Section des ressources humaines

51. Il est proposé de créer un poste de chef du personnel civil financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions). La Section des ressources humaines apporte un appui à quatre entités (UNSOA, MANUSOM, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée), dont les bureaux sont répartis en Somalie et au Kenya. Ces entités exigent d'importants niveaux de planification, de recrutement et d'administration du personnel, et il appartient au Chef de la Section de donner des orientations stratégiques à leur haute direction. Par ailleurs, la charge de travail de la Section s'est alourdie depuis la création du Bureau de l'appui en raison, d'une part, de la poursuite de l'élargissement des activités de l'UNSOA et de l'AMISOM en Somalie, d'où un réalignement continu et une augmentation des effectifs, et, d'autre part, de la mise en place de la MANUSOM et du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Enfin, la prochaine phase de mise en service d'Inspira et les préparatifs liés à la mise en service des modules de gestion des ressources humaines du progiciel de gestion intégré Umoja auront pour effet d'accroître la charge de travail et exigeront un pilotage et des orientations de la haute direction. Compte tenu de la complexité des responsabilités, il est proposé de créer un poste de chef du personnel civil.

52. Il est proposé de créer un poste de spécialiste des ressources humaines (agent du Service mobile). Ce spécialiste sera chargé de donner des avis stratégiques en matière de ressources humaines au chef du personnel civil et d'apporter un appui au personnel et à la hiérarchie dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'organisation des carrières et de l'orientation professionnelle, du suivi du comportement professionnel et de la mobilité. Il sera également responsable de l'élaboration des réponses à donner aux organes de contrôle.

53. Il est également proposé de transformer un poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste de l'information géographique) en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national (assistant chargé des ressources humaines), dont le titulaire sera chargé de fournir rapidement et efficacement des services ciblés et spécialisés touchant la gestion des ressources humaines. Ce poste est rendu nécessaire par l'accroissement de la charge de travail du Service des ressources humaines et par la multiplication des sites de la MANUSOM. Son titulaire apportera un appui en matière de ressources humaines, notamment dans les domaines du recrutement et de l'administration des avantages et prestations.

Centre de services régional d'Entebbe

54. Le cadre de budgétisation axée sur les résultats du Centre de services régional d'Entebbe présente les indicateurs de succès et les produits correspondant aux fonctions qui ont été transférées au Centre, à savoir la prestation de services dans les domaines suivants : indemnités et paiements, avantages et prestations, établissement de rapports financiers, services informatiques et services de communications et administration du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.1 Fourniture aux missions clientes de services financiers efficaces et efficients

2.1.1 Règlement des factures des fournisseurs dans les 27 jours (2013/14 : 98 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)

2.1.2 Obtention de remises pour paiement rapide de la part des fournisseurs (2013/14 : 92 %; 2014/15 : 100 %; 2015/16 : 100 %)

2.1.3 Traitement des demandes d'indemnité du personnel (et saisie dans le système financier) dans les 21 jours ouvrables (2013/14 : 30 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 75 %)

2.1.4 Versement des traitements du personnel avant la date limite mensuelle (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 100 %)

2.1.5 Traitement des paiements autres que les émoluments dans les 3 jours ouvrables suivant le traitement des paiements automatiques (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 85 %)

2.1.6 Taux de satisfaction des clients quant aux services financiers (paiement des indemnités, des factures et des traitements) (2013/14 : 42 %; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 80 %)

Produits

- Règlement de 21 659 factures émanant des fournisseurs, dont 1 945 pour l'UNSOA
- Versement de 58 285 indemnités au personnel, dont 6 660 pour l'UNSOA et la MANUSOM

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.2 Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études

2.2.1 Traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités) dans les 4 semaines (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 96 %)

2.2.2 Renvoi des demandes d'indemnité pour frais d'études non règlementaires (avances et indemnités) dans les 14 jours (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)

Produits

- Traitement de 6 126 demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités), dont 292 pour l'UNSOA et l'AMISOM

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.3 Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de voyages

2.3.1 Traitement des demandes de remboursement des frais de voyage dans les 14 jours (2013/14 : 64 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)

2.3.2 Délivrance des billets pour les voyages dans les 7 jours (2013/14 : 90 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)

2.3.3 Achat des billets au minimum 16 jours civils avant la date du voyage, comme prescrit (2013/14 : 36 %; 2014/15 : 75 %; 2015/16 : 75 %)

2.3.4 Taux de satisfaction des clients quant aux services relatifs aux voyages et aux demandes de remboursement des frais y afférents (2013/14 : 60 %; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 90 %)

Produits

- Délivrance de 16 386 billets d'avion, notamment à des membres du personnel civil et du personnel en tenue, dont 1 680 pour l'UNSOA

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.4 Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour l'administration des arrivées et des départs

2.4.1 Administration de l'arrivée des membres du personnel recruté sur le plan international dans les 2 jours (2013/14 : 86 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)

2.4.2 Administration de l'arrivée des Volontaires des Nations Unies dans les 2 jours (2013/14 : 95 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)

2.4.3 Administration de l'arrivée du personnel en tenue dans les 2 jours (2013/14 : 90 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)

2.4.4 Administration du départ des membres du personnel recruté sur le plan international en 1 jour (2013/14 : 20 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)

2.4.5 Administration du départ des Volontaires des Nations Unies en 1 jour (2013/14 : 5 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)

2.4.6 Administration du départ du personnel en tenue dans les 3 jours (2013/14 : 13 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)

2.4.7 Taux de satisfaction des clients quant à l'administration des arrivées et des départs (2013/14 : 45 %; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 75 %)

Produits

- Administration de l'arrivée et du départ de 1 337 membres du personnel civil, parmi lesquels des agents recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies, dont 16 pour l'UNSOA

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

2.5 Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour la communication de l'information financière

2.5.1 Établissement de rapports financiers mensuels (balance des comptes et états connexes) dans les 15 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet, 2015/16 : 90 %)

2.5.2 Établissement d'états de rapprochement bancaire mensuels dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet, 2015/16 : 90 %)

2.5.3 Traitement des bordereaux interservices reçus sur base mensuelle, comptabilisation de ceux-ci dans le grand livre et établissement de rapports en la matière dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet, 2015/16 : 90 %)

Produits

- Établissement de 168 rapports financiers mensuels conformes aux normes IPSAS (jusqu'au stade de la balance des comptes) pour 14 missions clientes, dont l'UNSOA
- Établissement de 240 états de rapprochement bancaire mensuels pour 20 banques dépositaires de comptes des missions clientes

- Traitement de 264 bordereaux interservices reçus sur une base mensuelle et établissement de rapports en la matière pour 11 missions clientes

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.6 Fourniture aux missions clientes de services d'appui informatique efficaces et rationnels profitant également au Centre

2.6.1 Envoi des factures téléphoniques aux utilisateurs finaux dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels vérifié par la mission cliente (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 97 %; 2015/16 : 97 %)

2.6.2 Maintien de la performance du réseau [2013/14 : sans objet; 2014/15 : 99 %; 2015/16 : 99 % (taux de disponibilité mensuelle)]

2.6.3 Règlement des problèmes et réponse aux demandes en matière d'informatique et de communications à Entebbe dans les 3 heures (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 100 %; 2015/16 : 100 %)

2.6.4 Règlement des problèmes en matière d'informatique et de communications à Entebbe dans les délais fixés selon le degré de priorité (critique : dans les 3 heures; élevé : dans les 6 heures; moyen : dans les 12 heures; faible : dans les 48 heures) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 98 %)

2.6.5 Réponse aux demandes de services en matière d'informatique et de communications dans les délais fixés selon le degré de priorité (critique : dans les 2 heures; élevé : dans les 4 heures; moyen : dans les 24 heures; faible : dans les 48 heures) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 97 %)

2.6.6 Taux de satisfaction des clients quant aux services d'appui en matière d'informatique et de communications à l'échelle régionale (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 90 %)

Produits

- Vérification de la conformité de 8 missions clientes aux normes de la Division de l'informatique et des communications
- Évaluation et mise en œuvre de trois projets régionaux alignés sur la stratégie de la Division de l'informatique et des communications en matière de centralisation, de mobilité et de réduction maximale de l'empreinte des missions clientes
- Mise en place d'un laboratoire d'innovations régional afin d'expérimenter et de proposer de nouveaux services d'appui en matière d'informatique et de communications
- Coordination d'initiatives écologiques régionales visant à stimuler sensiblement l'utilisation de sources d'énergie de substitution

- Mise au point de programmes de formation technique centralisés en matière d'informatique et de communications dans la région, notamment des cours sur les systèmes de transmission à l'intention des contingents, des activités de formation lors de l'entrée en fonction pour le personnel civil, comprenant la distribution de matériel, et des cours sur la prise en main du réseau radio à ressources partagées
- Développement et évaluation de la résilience opérationnelle à Entebbe

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.7 Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de transport dans la région

2.7.1 Augmentation du pourcentage des militaires et des agents de police présents dans la région qui bénéficient d'un appui en matière de transport (en coordination avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements) (en coordination avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)

2.7.2 Optimisation du nombre de passagers et de marchandises/bagages à bord des vols organisés pour le transport des contingents ou du personnel de police (2013/14 : appareils remplis à 67 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 76 %)

2.7.3 Optimisation du nombre de passagers et de marchandises/bagages à bord des vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré (2013/14 : appareils remplis à 40 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 70 %)

2.7.4 Augmentation du taux de satisfaction des missions clientes quant aux services fournis en matière de transport (2013/14 : 69 % 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 83 %)

2.7.5 Augmentation du taux de satisfaction des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police quant aux services de relève du personnel fournis par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 80 %)

Produits

- Coordination de 638 vols organisés pour le transport des contingents et du personnel de police au moyen d'appareils de l'Organisation des Nations Unies affrétés pour de longues durées, dont 498 pour l'UNSOA
- Transport de 22 348 militaires et membres du personnel de police, dont 17 471 pour l'UNSOA
- Transport de 10 400 passagers à bord de vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré
- Organisation de 99 vols d'urgence (ponctuels), dont 80 pour l'UNSOA (transport de personnalités, évacuations pour raisons de sécurité et vols dans la zone de missions opérant dans des pays africains extérieurs à la région)
- Conclusion d'un contrat de service régional des aéronefs hors de la zone de la mission
- Coordination de 3 activités de formation technique en matière de transport régional

Facteurs externes :

- Aucune panne de courant ou de système ne touche l'infrastructure de la Base d'appui d'Entebbe ou les liaisons louées auprès de sociétés privées, et les systèmes nécessaires au traitement des demandes, notamment le système intégré de gestion, restent disponibles pendant les heures de travail.
- Le contrat de location des aéronefs n'est pas résilié et les appareils ne sont pas affectés à d'autres tâches prioritaires; des moyens aériens régionaux gérés par des missions clientes sont recensés et les missions ont la priorité pour les utiliser.

Tableau 5
Ressources humaines : Centre de services régional d'Entebbe

<i>V. Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Section des finances									
Postes déployés 2014/15	–	–	–	–	4	4	1	–	5
Postes proposés 2015/16	–	–	–	–	–	–	7	–	7
Variation nette	–	–	–	–	(4)	(4)	6	–	2
Section des ressources humaines									
Postes déployés 2014/15	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Postes proposés 2015/16	–	–	–	–	–	–	4	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Section des communications et de l'informatique									
Postes déployés 2014/15	–	–	–	1	1	2	–	–	2
Postes proposés 2015/16	–	–	–	1	1	2	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total général									
Postes déployés 2014/15	–	–	–	1	5	6	3	–	9
Effectif proposé 2015/16	–	–	–	1	1	2	11	–	13
Variation nette	–	–	–	–	(4)	(4)	8	–	4

^a Administrateurs et agents des services généraux.

55. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions (A/66/591/Add.1), plusieurs missions ont contribué à la dotation en personnel du Centre de services régional. Les missions qui étaient alors clientes du Centre, à savoir la MINUSS, la MONUSCO et la MINUAD, ont suivi une approche plus pragmatique dans leurs contributions et ont veillé à ce que le Centre dispose d'effectifs supplémentaires pour assurer ses fonctions dès le début.

56. Maintenant que le Centre de services régional est pleinement opérationnel, il convient de veiller à ce que les missions clientes contribuent de manière équilibrée et équitable à sa dotation en effectifs et en ressources financières. En conséquence, il est proposé de répartir les besoins en personnel du Centre entre toutes les grandes missions clientes, à savoir la MINUSS, la MONUSCO, la MINUAD, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, l'UNSOA et la MINUSCA, et d'exempter les plus petits bureaux qui ne disposent pas de personnel suffisant pour ce faire. Ce changement se fonde sur l'importante présence d'effectifs civils dans les grandes missions, en particulier de personnel de soutien.

57. Comme le montre le tableau 6, la nouvelle répartition des effectifs a entraîné une modification des contributions des missions clientes, à la hausse ou à la baisse, à la fois en ce qui concerne le nombre de postes et leur classe. Dans les cas où une mission est amenée à fournir un poste de classe plus élevée qu'auparavant, celui-ci sera inscrit au budget de la mission en question pour 2015/16 et supprimé du tableau des effectifs de celle qui le fournissait lors de l'exercice précédent.

58. Comme suite à la nouvelle répartition, l'augmentation nette sera de quatre postes pour l'UNSOA et sera le fruit de la suppression de quatre postes d'agent du Service mobile et de la création de trois postes d'administrateur recruté sur le plan national et de cinq postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, comme indiqué dans le tableau 5.

Tableau 6

Incidence de la nouvelle répartition des postes mis à la disposition du Centre de services régional d'Entebbe par les missions

	D-1	D-2	P-4	P-3	P-2/1	Total	Service mobile	Total partiel	AN	G	Total partiel	VNU	Total
FISNUA	–	–	–	–	–	–	–	–	2	5	7	–	7
MINUAD	(1)	–	(2)	1	1	(1)	(25)	(26)	6	12	18	–	(8)
MINUSCA	–	–	1	1	1	3	2	5	(6)	(10)	(16)	–	(11)
MINUSS	–	(1)	(4)	1	(1)	(5)	(15)	(20)	4	3	7	(4)	(17)
MONUSCO	1	1	5	2	–	9	(33)	(24)	8	36	44	(13)	7
UNSOA	–	–	–	–	–	–	(4)	(4)	3	5	8	–	4
Total	–	–	–	5	1	6	(75)	(69)	17	51	68	(17)	(18)

Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national; G = agent des services généraux; VNU = Volontaire des Nations Unies.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses ^a (2013/14)	Montant alloué ^a (2014/15)	Dépenses prévues (2014/15)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	–	–	–	–	–
Contingents	83 731,1	110 368,4	114 581,0	4 212,6	3,8
Police de l'Union africaine	178,9	293,0	127,8	(165,2)	(56,4)
Unités de police constituées de l'Union africaine	2 345,9	2 636,8	3 068,7	431,9	16,4
Total partiel	86 255,8	113 298,2	117 777,5	4 479,3	4,0
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	42 588,0	47 430,8	49 887,8	2 457,0	5,2
Personnel recruté sur le plan national	6 127,9	5 811,8	6 378,5	566,7	9,8
Volontaires des Nations Unies	–	657,5	625,8	(31,7)	(4,8)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	326,7	214,1	515,0	300,9	140,5
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Total partiel	49 042,6	54 114,2	57 407,1	3 292,9	6,1
Dépenses opérationnelles					
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	1 347,9	1 980,4	2 074,9	94,5	4,8
Voyages	3 448,6	2 456,0	2 689,0	233,0	9,5
Installations et infrastructures	91 330,7	93 923,0	95 135,1	1 212,1	1,3
Transports terrestres	42 757,9	43 157,2	48 754,3	5 597,1	13,0
Transports aériens	39 518,4	47 145,5	63 896,3	16 750,8	35,5
Transports maritimes ou fluviaux	1 501,4	562,6	1 202,5	639,9	113,7
Communications	27 390,9	34 026,3	29 278,9	(4 747,4)	(14,0)
Informatique	11 512,9	12 544,8	13 866,9	1 322,1	10,5
Santé	14 701,4	18 826,8	19 502,3	675,5	3,6
Matériel spécial	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériels divers	68 140,8	67 933,1	73 792,9	5 859,8	8,6
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
Total partiel	301 650,9	322 555,7	350 193,1	27 637,4	8,6
Total brut	436 949,4	489 968,1	525 377,7	35 409,6	7,2
Recettes provenant des contributions du personnel	4 246,0	4 486,1	4 785,1	299,0	6,9
Total net	432 703,3	485 482,0	520 592,6	35 110,6	7,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	436 949,4	489 968,1	525 377,7	35 409,6	7,2

^a Compte tenu du transfert des dépenses afférentes au personnel fourni par des gouvernements de la catégorie des dépenses opérationnelles à celle des dépenses de personnel civil, et du transfert des dépenses afférentes au soutien logistique autonome du personnel en tenue de la catégorie des dépenses opérationnelles à celle des dépenses relatives aux militaires et au personnel de police.

B. Gains d'efficience

59. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2015/16 tiennent compte des mesures d'efficience suivantes :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant</i>	<i>Initiative</i>
Services de communication et d'information	545,1	Amélioration des prestations contractuellement prévues compte tenu de l'évolution de la situation en Somalie et des besoins d'information stratégiques de l'AMISOM, ce qui a permis de réaliser des gains d'efficience dans l'ensemble des activités d'appui à l'information et aux communications stratégiques (gestion, administration, campagne, services consultatifs, activités contractuelles et frais de recherche).
Total	545,1	

C. Taux de vacance de postes

60. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2015/16 ont été établies sur la base des taux de vacance de postes suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2013/14</i>	<i>Taux budgétisé 2014/15</i>	<i>Projection 2015/16^a</i>
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	–	–	–
Contingents	10,3	5,0	5,0
Police de l'Union africaine	23,9	0,0	0,0
Unités de police constituées de l'Union africaine	0,4	0,0	15,0
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	10,4	10,0	10,0
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	14,8	10,0	15,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	14,3	15,0	10,0
Volontaires des Nations Unies	–	10,0	15,0
Emplois de temporaire ^b			
Personnel recruté sur le plan international	0,0	10,0	30,0
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

^a Les taux portent sur le personnel en poste à l'UNSOA et excluent les 13 postes dont les titulaires travaillent dans les locaux du Centre de services régional d'Entebbe, postes pour lesquels on a appliqué des taux de vacance de postes équivalant à 5 % pour le personnel recruté sur le plan international et à 15 % pour le personnel recruté sur le plan national.

^b Financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

61. Les taux de vacance de postes proposés ont été établis sur la base des données d'expérience recueillies jusqu'ici par l'UNSOA et tiennent compte de la situation propre à la mission pour ce qui est du déploiement du personnel en tenue et du recrutement de personnel civil. Les taux de vacance de postes pour l'exercice 2015/16 ont été établis en tenant compte des variables suivantes : taux actuels, taux établis pour la durée de l'exercice en cours, modification de la composition de la police de l'Union africaine et des unités de police constituées, circonstances dans lesquelles l'UNSOA devrait se trouver au cours de l'exercice budgétaire.

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

62. Les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, calculées sur la base des taux standard de remboursement au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 35 690 500 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Matériel majeur	
Contingents	33 867,4
Unités de police constituées de l'Union africaine	1 823,1
Total partiel	35 690,5
Soutien logistique autonome	
Contingents	-
Unités de police constituées de l'Union africaine	-
Total partiel	-
Total	35 690,5

E. Formation

63. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2015/16 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	102,5
Voyages	
Voyages au titre de la formation	496,0
Fournitures, services et matériels divers	
Honoraires, fournitures et services	389,4
Total	987,9

64. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2015/16, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires et personnel de police</i>		
	<i>Nombre effectif 2013/14</i>	<i>Nombre prévu 2014/15</i>	<i>Nombre proposé 2015/16</i>	<i>Nombre effectif 2013/14</i>	<i>Nombre prévu 2014/15</i>	<i>Nombre proposé 2015/16</i>	<i>Nombre effectif 2013/14</i>	<i>Nombre prévu 2014/15</i>	<i>Nombre proposé 2015/16</i>
Formation interne	192	587	273	180	468	297	3 225	3 426	4 200
Formation externe ^a	30	60	41	15	30	70	–	–	–
Total	222	647	314	195	498	367	3 225	3 426	4 200

^a Comprend les cours de formation assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et ailleurs, hors de la zone de la Mission.

65. Les stages de formation organisés pour le personnel de l'UNSOA pendant l'exercice viseront à améliorer les compétences spécialisées et techniques ainsi que les compétences en matière d'organisation. La formation portera principalement sur les domaines suivants : administration, budget et finances, direction, gestion, organisation et développement, sécurité, informatique, transports terrestres, ressources humaines, santé, achats et gestion des contrats, gestion des biens. Au cours de l'exercice 2015/16, 3 500 membres de l'AMISOM recevront, dans leur pays d'origine, une formation préalable à leur déploiement avant chaque relève de contingent. Ils bénéficieront également, une fois sur place, d'ateliers de renforcement des capacités et de stages de remise à niveau dans tous les domaines du dispositif de soutien logistique de l'UNSOA (services de cuisine, restauration, rations, carburant, fournitures générales, transports maritimes, gestion du matériel, communications, informatique, cellule de défense de Mogadiscio). En outre, 150 membres du personnel de l'AMISOM bénéficieront d'une formation afférente aux radios en réseau multiplex à ultra-haute fréquence, aux radios à haute fréquence, aux centres de données modulaires hébergés dans des conteneurs, aux conteneurs de communications et au réseau multiplex; 150 membres du personnel de l'AMISOM recevront une formation au métier d'ingénieur réseau (certification Cisco), à l'utilisation du gestionnaire d'appels Cisco Unified CallManager et à

l'administration du système de messagerie électronique Microsoft Exchange; 400 membres du personnel médical de l'AMISOM bénéficieront d'une formation aux urgences cardiovasculaires et traumatologiques, à la dengue, à l'Ebola, aux premiers secours, aux urgences traumatologiques en situation préhospitalière, au matériel médical et de laboratoire, et de programmes de formation médicale continue en vue de renforcer les capacités et les moyens.

F. Services de détection des mines et de déminage

66. Les dépenses prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice 2015/16 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Matériel spécial	
Matériel de détection des mines et de déminage	–
Fournitures, services et matériel divers	
Services de détection des mines et de déminage	42 400
Fournitures de détection des mines et de déminage	–

67. Pendant l'exercice 2015/16, le Service de la lutte antimines de l'ONU poursuivra les travaux de destruction d'engins explosifs et de neutralisation des engins explosifs artisanaux entrepris en 2014/15. Conformément à la résolution 2182 (2014) du Conseil de sécurité, les priorités fixées pour l'exercice 2015/16 sont les suivantes : a) faciliter la liberté de circulation, notamment sur les voies de ravitaillement clefs, en renforçant les moyens dont dispose l'AMISOM pour atténuer les risques liés aux explosifs; b) réduire les risques que posent les explosifs pour les institutions et les infrastructures du Gouvernement somalien; c) atténuer les dangers que présentent les restes explosifs de guerre pour le personnel humanitaire; d) améliorer les dispositifs de sécurité de l'AMISOM en ce qui concerne la gestion des explosifs.

G. Centre de services régional d'Entebbe : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (2013/14) (1)</i>	<i>Montant alloué (2014/15) (2)</i>	<i>Dépenses prévues (2015/16) (3)</i>	<i>Variation</i>	
				<i>Montant (4) = (3) – (2)</i>	<i>Pourcentage (5) = (4)/(2)</i>
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	559,6	834,7	280,5	(554,2)	(66,4)
Personnel recruté sur le plan national	–	57,8	316,1	258,3	446,9
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–

Catégorie de dépenses	Dépenses (2013/14) (1)	Montant alloué (2014/15) (2)	Dépenses prévues (2015/16) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–	–
Total partiel	559,6	892,5	596,6	(295,9)	(33,2)
Dépenses opérationnelles					
Consultants	2,5	30,7	36,6	5,9	19,2
Voyages	20,8	16,2	21,2	5,0	30,9
Installations et infrastructures	7,8	1 023,1	515,8	(507,3)	(49,6)
Transports terrestres	0,7	20,2	20,2	–	–
Transports aériens	–	–	–	–	–
Communications	49,7	138,8	464,2	325,4	234,4
Informatique	36,8	213,5	338,2	124,7	58,4
Santé	–	6,2	12,2	6,0	96,8
Matériel spécial	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2,1	18,4	25,4	7,0	38,0
Total partiel	120,4	1 467,1	1 433,8	(33,3)	(2,3)
Total brut	680,0	2 359,6	2 030,4	(329,2)	(14,0)
Recettes provenant des contributions du personnel	51,0	82,2	79,0	(3,2)	(3,9)
Total net	629,0	2 277,4	1 951,4	(326,0)	(14,3)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	680,0	2 359,6	2 030,4	(329,2)	(14,0)

III. Analyse des variations¹

68. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	Variation	
Contingents	4 212,6	3,8 %

• Gestion

69. La hausse des ressources demandées porte principalement sur les rubriques suivantes : a) les rations (3,3 millions de dollars), le transport des rations coûtant plus cher que pendant l'exercice précédent puisque l'AMISOM est déployée sur des sites plus nombreux; b) le matériel majeur appartenant aux contingents (0,8 million

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

de dollars), en raison de l'augmentation du coût mensuel du matériel utilisé par les contingents d'un nouveau pays fournisseur de contingents, les prévisions de dépenses ayant été calculées à partir des dépenses effectives et non d'estimations, comme cela avait été le cas pour l'exercice précédent; c) les voyages aux fins de déploiement, de la relève et du rapatriement (0,2 million de dollars), en raison de l'augmentation du coût moyen par personne, qui est passé de 694 à 703 dollars pour l'exercice 2015/16.

	<i>Variation</i>	
Police de l'Union africaine	(165,2)	(56,4 %)

• **Gestion**

70. La baisse des ressources demandées s'explique par la diminution de l'effectif de la police de l'Union africaine, qui est passé de 260 à 120 personnes.

	<i>Variation</i>	
Unités de police constituées de l'Union africaine	431,9	16,4 %

• **Gestion**

71. L'augmentation des ressources demandées est due à l'augmentation de l'effectif des unités de police constituées, qui est passé de 280 à 420 personnes. Elle est en partie compensée par une révision à la hausse du taux de vacance, qui n'est plus de 0 % mais de 15 %.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	2 457,0	5,2 %

• **Paramètres budgétaires**

72. La hausse des ressources demandées s'explique principalement par le fait que les coûts afférents à 26 postes internationaux créés en 2014/15 et inscrits au budget dudit exercice pour une période de six mois doivent être financés pour l'ensemble de l'exercice 2015/16. Elle tient également compte d'une augmentation du taux utilisé pour calculer les dépenses communes de personnel, qui est passé de 88,5 % à 93,7 % compte tenu des dernières estimations des dépenses communes de personnel fondées sur les dépenses effectives. La hausse est en partie compensée par une diminution nette de trois postes d'agent du Service mobile.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	566,7	9,8 %

• **Paramètres budgétaires**

73. La hausse des ressources demandées s'explique par une augmentation nette de neuf postes. Elle tient aussi au taux de vacance de poste retenu pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, qui est passé de 15 % à 10 %, puisque le Bureau d'appui table sur le fait que les postes approuvés en 2014/15 devaient être pourvus pendant l'exercice 2015/16. Enfin, le taux utilisé pour

calculer les dépenses communes de personnel est passé à 30 % pour le nouvel exercice, contre 28 % pendant l'exercice précédent, compte tenu des dépenses communes de personnel effectives de l'exercice 2013/14. La hausse est en partie compensée par une augmentation du taux de vacance de postes retenu pour les postes d'administrateur recruté sur le plan national, qui passe de 10 % à 15 %.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	300,9	140,5 %

• **Paramètres budgétaires**

74. La hausse des ressources demandées s'explique par le fait que certains emplois de temporaire n'étaient financés que pour six mois pendant l'exercice 2014/15 en raison des délais anticipés pour les pourvoir, alors que le budget pour 2015/16 prévoit les montants qui permettraient de les financer pendant un an. Il est également tenu compte des ressources nécessaires pour un nouvel emploi de temporaire (autre que pour les réunions) à la classe P-5. En outre, le taux utilisé pour calculer les dépenses communes de personnel pour l'exercice a été porté à 93,7 %, conformément à de nouvelles estimations fondées sur les dépenses effectives. La hausse est en partie compensée par l'augmentation du taux de vacance utilisé, qui est passé de 10 % à 30 %.

	<i>Variation</i>	
Voyages	\$233.0	9.5%

• **Gestion**

75. La hausse des ressources demandées s'explique par l'augmentation du nombre de voyages qu'il faudra entreprendre aux fins de l'appui logistique, de la chaîne d'approvisionnement et des stages de formation à Umoja.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	1 212,1	1,3 %

• **Gestion**

76. La hausse des ressources demandées porte principalement sur les rubriques suivantes : a) les carburants et les lubrifiants (5,3 millions de dollars), en raison de l'expansion de la présence de l'AMISOM; b) l'achat de matériel de traitement et de distribution de l'eau (2,8 millions de dollars), destiné à équiper les nouveaux locaux qui doivent être construits à l'appui de la Mission; c) les services de sécurité (2,5 millions de dollars), en raison de l'augmentation du nombre de gardes déployés sur le théâtre des opérations et des coûts initiaux associés à leur déploiement. La hausse est en partie compensée par une baisse des dépenses prévues au titre des rubriques suivantes : a) les services d'architecture et de démolition (5 millions de dollars), car les projets de construction devraient être moins nombreux que pendant l'exercice 2014/15; b) le matériel de défense (4,3 millions de dollars), étant donné que certains articles achetés pendant l'exercice 2014/15 continueront d'être utilisés en 2015/16 pour l'appui à l'AMISOM.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	5 597,1	13,0 %

• **Gestion**

77. La hausse des ressources demandées porte principalement sur les rubriques suivantes : a) les carburants et les lubrifiants (5,4 millions de dollars), en raison de l'augmentation des effectifs de l'AMISOM et de l'augmentation du nombre de déplacements à l'extérieur de Mogadiscio; b) les réparations et l'entretien (1,5 million de dollars), en raison de l'augmentation du nombre d'activités à l'extérieur de Mogadiscio; c) les pièces de rechange (0,8 million de dollars), car l'AMISOM utilisera plus de matériel appartenant aux partenaires, qui devra être entretenu pour que la Mission puisse poursuivre ses activités. La hausse est en partie compensée par la diminution des ressources demandées pour l'achat de véhicules (2 millions de dollars), étant donné que les véhicules achetés pendant l'exercice 2014/15 continueront d'être utilisés.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	16 750,8	35,5 %

• **Gestion**

78. La hausse des ressources demandées tient principalement à la location et à l'exploitation d'avions (12,1 millions de dollars) et à l'achat de carburants et de lubrifiants (4,8 millions de dollars), car il est proposé de déployer deux avions supplémentaires dont les coûts seront pris en charge à 40% par le Bureau d'appui, à 30 % par la MANUSOM et à 30 % par la MINUSCA, et de partager un avion-cargo entre l'UNSOA (70 %) et la MINUSCA (30 %) aux fins du contrôle des mouvements.

	<i>Variation</i>	
Transports maritimes et fluviaux	639,9	113,7 %

• **Gestion**

79. La hausse des ressources demandées s'explique principalement par l'achat de navires (0,7 million de dollars) et par les dépenses afférentes aux pièces de rechange, aux réparations, à l'entretien et aux fournitures (0,1 million de dollars), étant donné qu'il faut remplacer cinq patrouilleurs maritimes rendus inutilisables par l'usure. En outre, quatre autres patrouilleurs maritimes seront achetés en remplacement de quatre navires qui avaient été précédemment fournis par des partenaires et que l'usure a rendu inutilisables. La hausse est en partie compensée par la baisse des dépenses prévues au titre des carburants et lubrifiants (0,2 million de dollars) imputable à la réduction des opérations maritimes en raison de l'amélioration des conditions de sécurité au large de Mogadiscio. Les opérations visent désormais à appuyer les escortes navales et à effectuer des patrouilles en mer dans le cadre des activités de sécurité de l'AMISOM.

	<i>Variation</i>	
Communications	(4 747,4)	(14,0 %)

• **Gestion**

80. La baisse des ressources demandées porte principalement sur les rubriques suivantes : a) le matériel de communications (5,7 millions de dollars), en raison de la diminution du montant prévu pour acheter du matériel destiné à l'appui à l'AMISOM et au personnel civil, le matériel acheté pendant l'exercice 2014/15 devant continuer à être utilisé en 2015/16; b) les services d'information, d'impression et de reproduction (0,9 million de dollars), l'infrastructure existante devant être mieux exploitée. La diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses prévues pour les rubriques suivantes : a) la maintenance du matériel et les communications (1,4 million de dollars), compte tenu du fait qu'il faudra engager un plus grand nombre de consultants au niveau international, financer l'augmentation de 50 % du coût des services fournis par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, prendre en charge le doublement de l'infrastructure résultant de la présence accrue en Somalie et couvrir les coûts de maintien d'une alimentation électrique ininterrompue, lesquels sont très élevés en Somalie en raison des conditions météorologiques extrêmes (chaleur, humidité, poussière, air salin corrosif); b) les communications par réseaux commerciaux (0,2 million de dollars), en raison de la hausse du coût des services; c) l'achat de matériel d'information (0,2 million de dollars) en vue de remplacer du matériel de radiodiffusion devenu inutilisable en raison de son usure.

	<i>Variation</i>	
Informatique	1 322,1	10,5 %

• **Gestion**

81. La hausse des ressources demandées tient principalement aux services informatiques (1,2 million de dollars), en raison de l'augmentation du coût des services contractuels.

	<i>Variation</i>	
Santé	675,5	3,6 %

• **Gestion**

82. La hausse du montant des ressources demandées a trait aux rubriques suivantes : a) les fournitures (2,1 millions de dollars), en raison de l'augmentation du nombre d'unités médicales, qui est passé de 35 à 45; b) les services médicaux (0,3 million de dollars), en raison de l'augmentation des dépenses prévues au titre des évacuations sanitaires, étant donné que les contingents de l'AMISOM seront déployés dans une zone plus vaste. La hausse est en partie compensée par une diminution des dépenses prévues pour l'achat de matériel (1,7 million de dollars), compte tenu des achats effectués pendant l'exercice précédent. Les ressources demandées pour l'exercice 2015/16 prévoient un montant pour les installations de niveau I de la base de soutien logistique de l'avant située à Baledogle et le nouveau site de Garawe.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	5 859,8	8,6 %

• **Gestion**

83. La hausse du montant de ressources demandées porte principalement sur les rubriques suivantes : a) divers coûts liés au fret (6,4 millions de dollars), en raison du déploiement et de l'expansion de l'AMISOM dans les cinq secteurs, qui entraînent une circulation accrue du matériel par voie routière et par voie aérienne, notamment dans la zone de la mission, et du fait que les frais relatifs au fret et au recrutement de prestataires individuels sont présentés à la rubrique « Fournitures, services et matériel divers » dans le cadre du nouveau plan comptable, alors qu'ils étaient auparavant classés dans différentes catégories; b) les uniformes, drapeaux et autocollants (0,1 million de dollars), en raison du renouvellement des accessoires que le personnel de l'AMISOM reçoit pour chaque période de service de six mois. La hausse est en partie compensée par la baisse des dépenses prévues pour divers services (0,7 million de dollars), en raison de la résiliation du contrat de restauration financé pendant l'exercice 2014/15, étant donné qu'il existe d'autres possibilités sur le théâtre des opérations.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

84. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de l'appui logistique à la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie se présentent comme suit :

a) Ouverture d'un crédit de 525 377 700 dollars aux fins du fonctionnement du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016;

b) Mise en recouvrement du montant de 218 907 375 dollars pour la période du 1^{er} juillet au 30 novembre 2015;

c) Mise en recouvrement du montant de 306 470 325 dollars pour la période du 1^{er} décembre 2015 au 30 juin 2016, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat consistant à fournir un appui logistique à l'AMISOM, à raison de 43 781 475 dollars par mois.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité

(A/68/782/Add.9)

Demande ou recommandation

Mesures prises

Le Comité accueille favorablement la fourniture de quatre hélicoptères et engage le Bureau d'appui à poursuivre ses efforts en vue de mettre des moyens aériens suffisants à la disposition de l'AMISOM (par. 16).

Le Bureau d'appui continue de suivre la situation avec l'Union africaine et les pays fournisseurs de contingents en ce qui concerne la fourniture d'hélicoptères militaires de combat ou d'appui à l'AMISOM.

Le Comité consultatif engage la mission à examiner les fonctions qui se recoupent dans les trois endroits où elle est implantée (Nairobi, Mogadiscio et Mombasa) en vue de procéder à un regroupement lorsque cela est possible (par. 17).

À la suite d'un examen complet, la structure du Bureau d'appui de l'ONU a été remaniée en juillet 2014 afin de mieux répartir les tâches et les fonctions de gestion des ressources humaines. Les chefs des sections techniques sont en train d'être redéployés en Somalie sous la direction du Chef de l'appui pour la Somalie et la structure continuera d'être remaniée de sorte qu'elle réponde de façon optimale et économique aux besoins opérationnels.

Le Comité consultatif encourage la mission à s'efforcer de regrouper des réunions qui doivent se tenir à la même destination et à réduire au minimum le nombre des voyageurs pour tout déplacement (par. 33).

Les réunions sont de plus en plus souvent menées par visioconférence afin de réduire au minimum les voyages.

Le Comité consultatif prend note de la réduction des ressources prévues au titre des services médicaux et espère bien qu'elle n'aura pas de répercussions fâcheuses sur les prestations dans le domaine de la santé (par. 34).

La réduction du budget des services médicaux tient compte de la révision à la baisse du nombre d'évacuations et d'hospitalisations de soldats de l'AMISOM pendant l'exercice 2014/15, qui s'appuie sur la tendance observée pendant l'exercice précédent. Elle ne signifie pas que des services essentiels seront réduits ou supprimés.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir section I) :

- **Création de poste** : Proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes;
- **Réaffectation de poste** : Proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe;
- **Transfert de poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau;
- **Reclassement ou déclassement de poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées;
- **Suppression de poste** : Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission;
- **Transformation de poste** : Trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu;
 - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale;
 - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

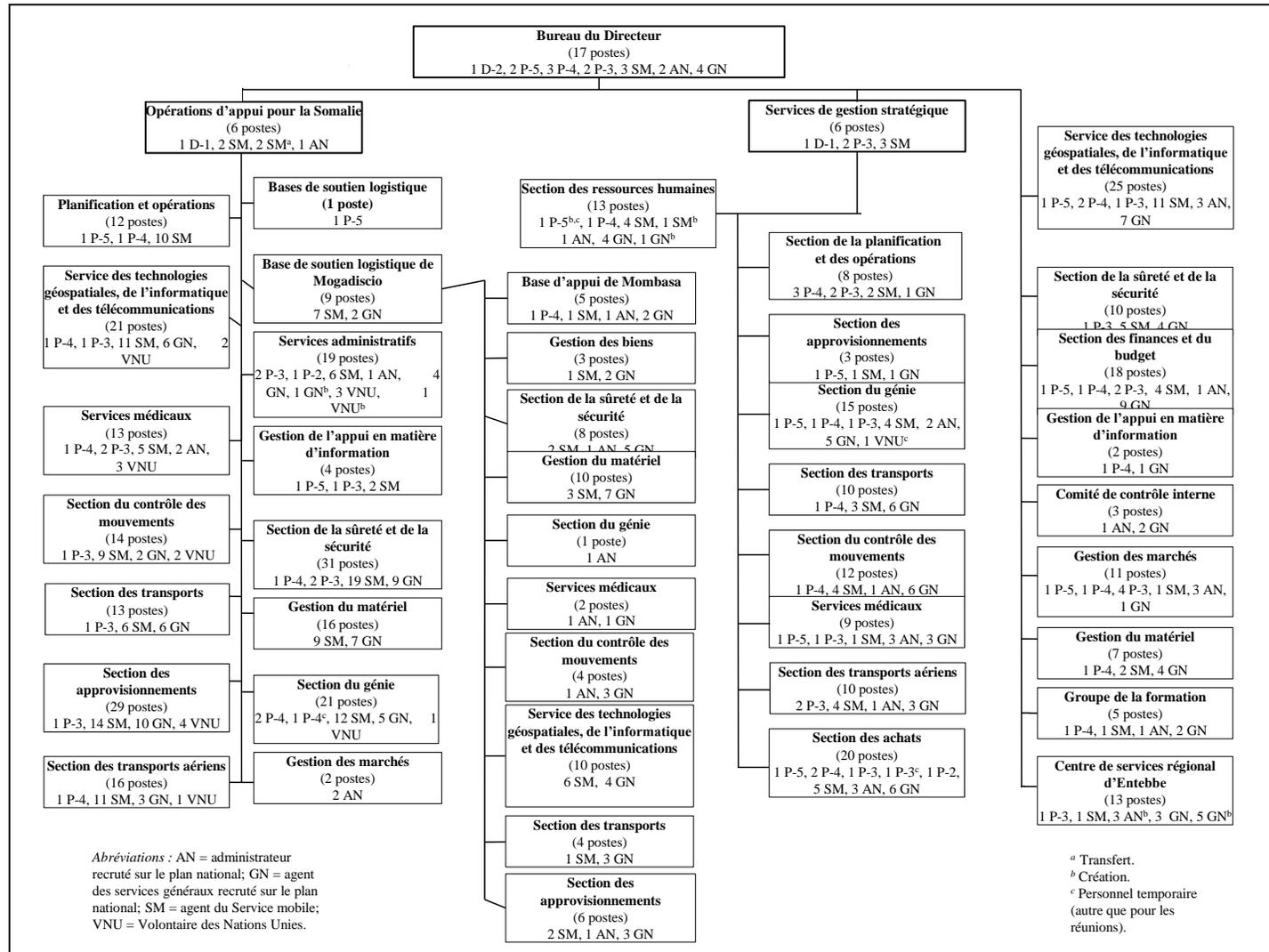
On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

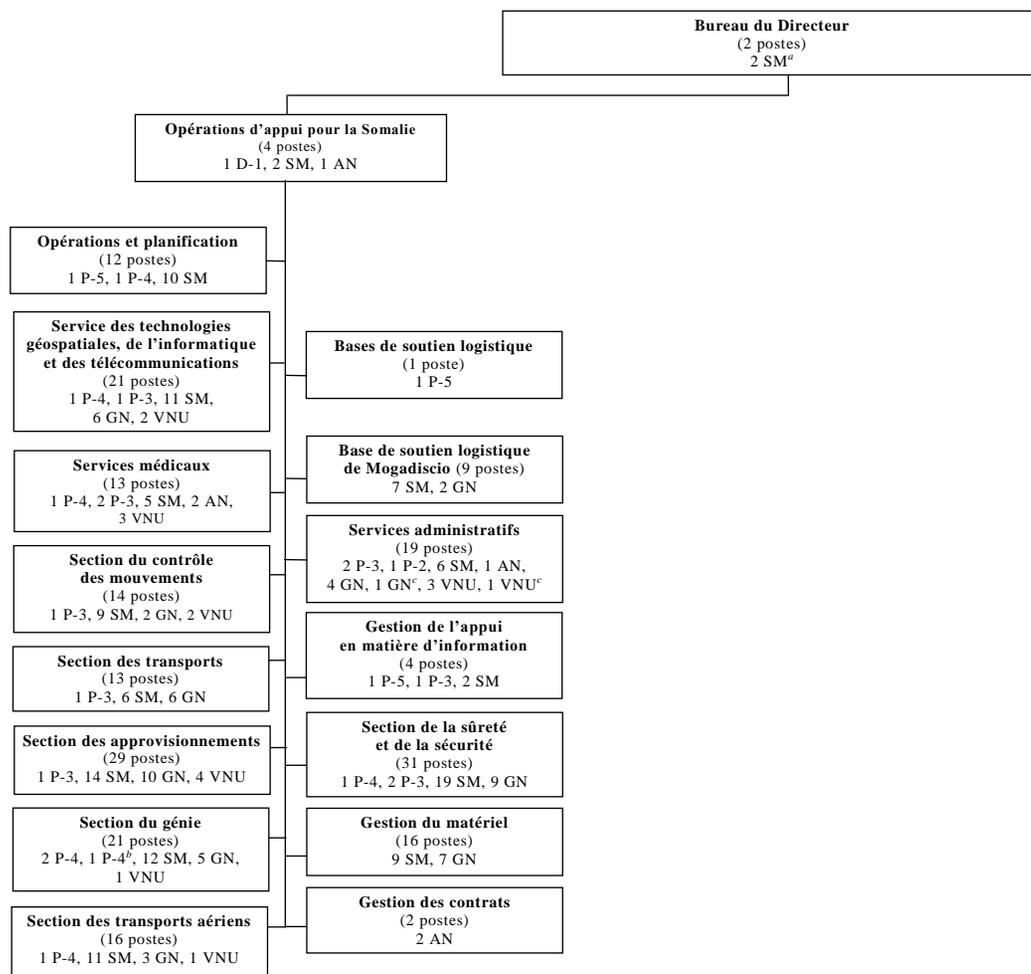
Annexe II

Organigrammes^a

A. Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (497 postes)



B. Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie à Mogadiscio (227 postes)



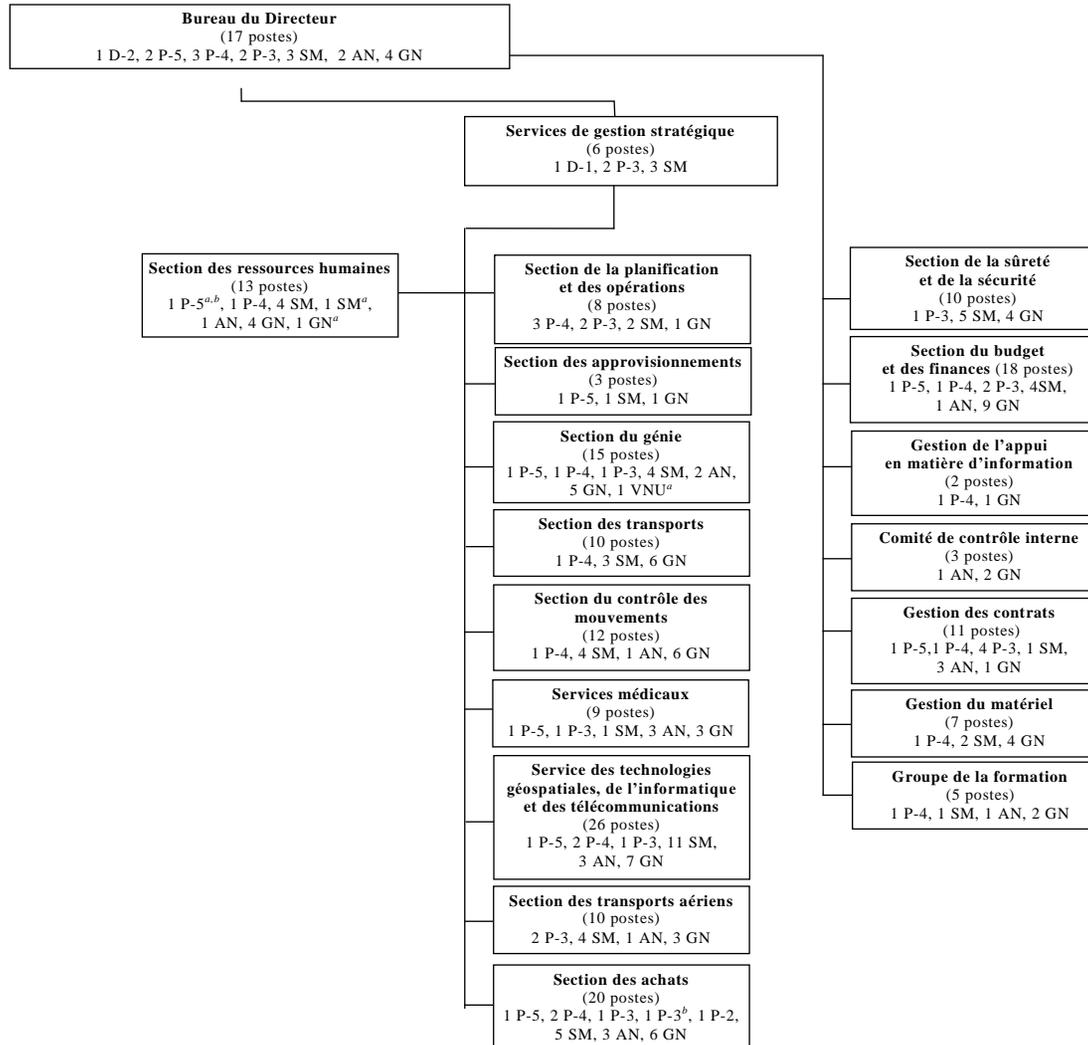
Abréviations : SM = agent du Service mobile; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; AN = administrateur recruté sur le plan national; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Transfert.

^b Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^c Création

C. Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie à Nairobi (204 postes)

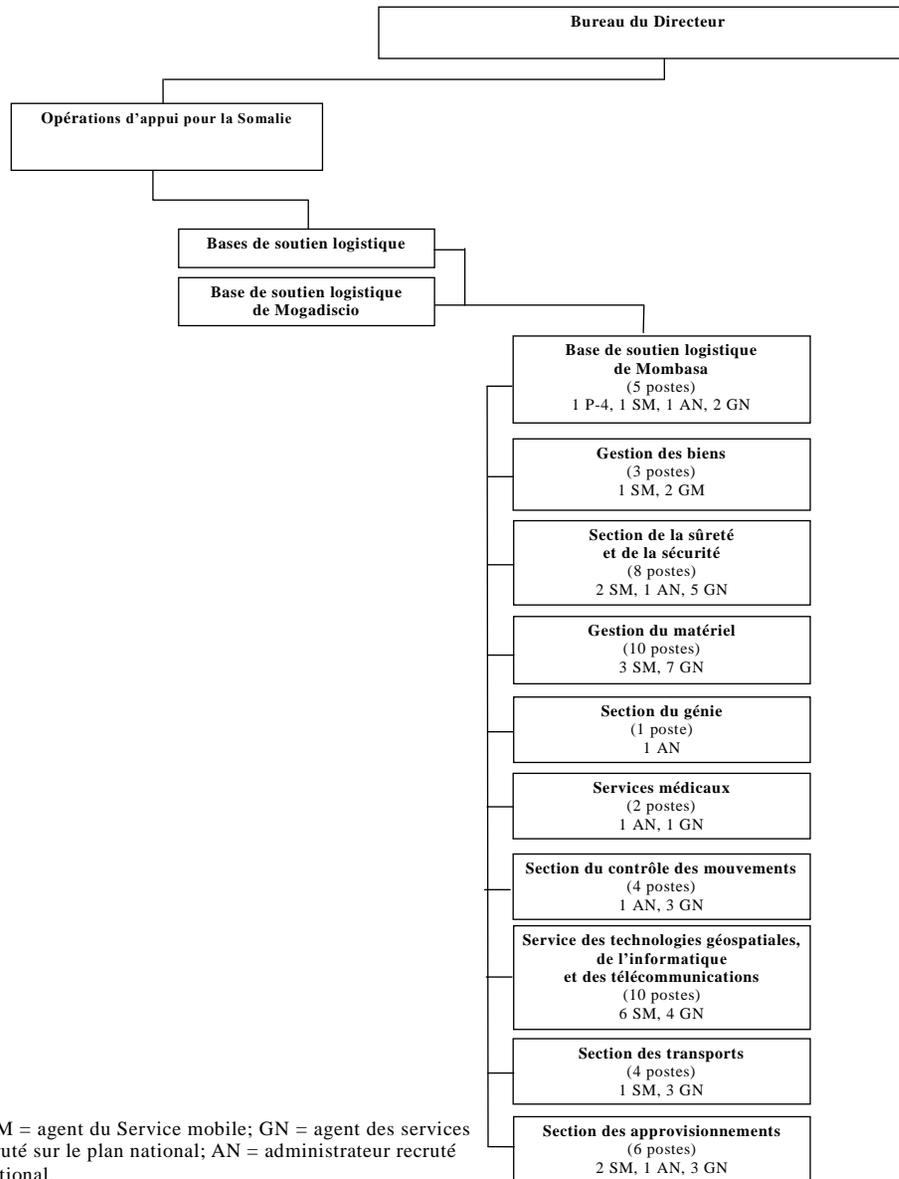


Abréviations : SM = agent du Service mobile; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; AN = administrateur recruté sur le plan national; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Création.

^b Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

D. Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie à Mombasa (53 postes)



Abréviations : SM = agent du Service mobile; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; AN = administrateur recruté sur le plan national.